

## ***Concession des services publics d'eau potable et d'assainissement***

Communes de Baraigne, Belflou, Castelnaudary, Cumiès, Fendeille, Gourvieille, Labastide d'Anjou, Laurabuc, Marquein, Mireval Lauragais, Molleville, Montferrand, Peyrens, Puginier, Ricaud, Sainte Camelle, Saint Martin Lalande, Saint Michel de Lanès, Saint Papoul, Verdun en Lauragais, Villeneuve la Comptal



### **RAPPORT DU PRESIDENT EXPOSANT LES MOTIFS DU CHOIX DE L'ENTREPRISE ET L'ECONOMIE GENERALE DU CONTRAT**

Castelnaudary,

*Le 25/10/2021*

Assistance Conseil :

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le



ID : 011-200035855-20211116-20210206-DE

**SOMMAIRE**

<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1. PRESENTATION DU DEROULEMENT DE LA PROCEDURE</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 2. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 3. SYNTHESE DES OFFRES INITIALES</b>	<b>6</b>
1. CONDITIONS FINANCIERES	6
2. QUALITE DU SERVICE	7
3. DEMARCHES PARTENARIALES	8
4. ENGAGEMENTS TECHNIQUES	9
<b>CHAPITRE 4. DEROULEMENT DES NEGOCIATIONS</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE 5. EVOLUTION DES OFFRES APRES NEGOCIATIONS</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 6. COMPARAISON ET CLASSEMENT DES ULTIMES OFFRES</b>	<b>14</b>
1. NOTATION DES OFFRES	14
2. CLASSEMENT	20
<b>CHAPITRE 7. CHOIX DU DELEGATAIRE</b>	<b>21</b>
<b>CHAPITRE 8. ECONOMIE GENERALE DU CONTRAT</b>	<b>22</b>
1. ECHEANCE DU CONTRAT	22
2. PRIX DES SERVICES	22
3. FRAIS ANNEXES	24
4. BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES	24
5. COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL	26
6. GESTION DU RENOUVELLEMENT	27
7. ENGAGEMENT EN PERFORMANCE	27
8. AUTRES ENGAGEMENTS	28
9. INVESTISSEMENTS A LA CHARGE DU DELEGATAIRE	29
<b>ANNEXES : PV DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS</b>	<b>30</b>
1. PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT "EAU POTABLE"	30
2. PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT "ASSAINISSEMENT"	33
3. PV DE LA COMMISSION DRESSANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE	37
4. PV DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES OFFRES	38
5. RAPPORT DE LA COMMISSION	39

## CHAPITRE 1. PRESENTATION DU DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

Le 09/12/2020, l'assemblée délibérante de la CCCLA avait validé le principe de déléguer sous la forme d'un affermage les services d'eau potable et d'assainissement des communes dont les contrats arrivaient à échéance avant le 31/12/2021 et d'engager une procédure de passation d'un contrat de concession multiservices pour une durée de 7 ans.

Comme suite à cette décision, une consultation a été engagée le 21 Décembre 2020. La date limite de remise des candidatures a été fixée au 29/01/2021 à 12 h.

Les entreprises ayant fait acte de candidatures sont : SUEZ, VEOLIA Eau, SAUR et SOGEDO.

Les membres de la commission réunis le 25/02/2021 ont décidé d'inviter les 4 candidats à remettre une offre.

Seuls 3 candidats ont déposé leurs offres sur le profil d'acheteur de la collectivité avant la date limite définie dans le règlement de la consultation (04/05/2021). Ces offres ont été ouvertes par la commission de délégation le 05/05/2021.

SOGEDO n'a pas remis d'offre.

Le 14 Juin 2021, la commission de délégation de services publics s'est réunie pour établir un avis au Président sur les suites à donner à la procédure (opportunité de l'ouverture d'une négociation, soumissionnaires retenus pour négocier et proposition de pistes de négociation).

Suivant l'avis de la commission, les négociations ont ensuite été engagées avec les 3 soumissionnaires.

A l'issue du troisième tour de négociation, la production d'une ultime offre a été demandée aux 3 soumissionnaires, clôturant ainsi les négociations à la date du 08/10/2021.

Après clôture des négociations, le conseil communautaire est convoqué pour délibérer sur le choix de l'attributaire.

Selon les termes de l'article L.3124-5 du Code de la Commande Publique :

*« Le contrat de concession est attribué au soumissionnaire qui a présenté la meilleure offre au regard de l'avantage économique global pour l'autorité concédante sur la base de plusieurs critères objectifs, précis et liés à l'objet du contrat de concession ou à ses conditions d'exécution.*

*Lorsque la gestion d'un service public est concédée, l'autorité concédante se fonde également sur la qualité du service rendu aux usagers.*

*Les critères d'attribution n'ont pas pour effet de conférer une liberté de choix illimitée à l'autorité concédante et garantissent une concurrence effective. Ils sont rendus publics dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »*

Chaque conseiller est destinataire du présent rapport auquel est annexé le rapport de la commission de délégation de service public ainsi que le projet de contrat.

**Préalablement à la réunion de l'assemblée délibérante, il est rappelé aux conseillers les termes de l'article L2131-11 du CGCT qui précise que « Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires ».**

Les membres de l'assemblée délibérante qui se trouveraient dans une telle situation ne devront donc pas être présents lors du débat et du vote.

## CHAPITRE 2. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les offres des soumissionnaires sont notées suivants les critères et les pondérations suivants :

### 1. Conditions financières : 50 %

- prix du service d'eau potable,
- prix du service d'assainissement collectif,
- prix des prestations annexes,
- prix des branchements neufs

### 2. Qualité du service rendu à l'utilisateur : 20 %

- Qualité de l'organisation et gestion technique, moyens humains et matériels mis à disposition,
- Qualité des dispositions particulières vis-à-vis de la qualité de l'eau et la pression de service pour l'eau potable et de performance de la collecte et du traitement en assainissement,
- Engagements vis-à-vis des usagers sur les délais,
- Qualité des dispositions relatives à l'information et la communication auprès des usagers y compris lors de la gestion de crise et du traitement des doléances.
- Pertinence des propositions à l'initiative du candidat

### 3. Qualité des démarches partenariales vis-à-vis des services de la collectivité, en faveur du partage de l'information et du suivi de l'exécution du contrat : 15 %

- Qualité des démarches pour faciliter le suivi de l'exécution du contrat, et notamment :
  - Dispositions relatives à l'efficacité du comité de pilotage
  - Qualité de la plateforme internet proposée et des contenus disponibles
- Qualité des modèles de documents fournis (RAD, barème de facturation, autofacturation de reversement, etc...) et capacité à produire des documents clairs et synthétiques, jugée sur la base du mémoire technique et des modèles fournis.
- Qualité des dispositions quant à l'instruction des autorisations du droit du sol (PC, PA,...) et l'appui de la collectivité à l'application de la police des réseaux
- Qualité des propositions pour garantir la transparence et le partage de l'information avec la collectivité.
- Qualité de la proposition d'organisation des échanges et de l'information de la collectivité en situation de crise.
- Pertinence des propositions à l'initiative du soumissionnaire

### 4. Engagements techniques : 15 %

- Niveau d'engagements sur la performance et pertinence des démarches proposées pour garantir l'atteinte des engagements
  - Engagements obligatoires sur le rendement du réseau,
  - Engagements sur la performance à l'initiative du candidat.
- Qualité de la gestion du renouvellement et des modalités de suivi proposées
- Pertinence des propositions relatives aux investissements :
  - Investissements demandés par la collectivité
  - Investissements à l'initiative du soumissionnaire
- Qualité des démarches pour l'amélioration de la connaissance et de la gestion patrimoniale

**CHAPITRE 3. SYNTHÈSE DES OFFRES INITIALES**

Le présent chapitre vise à présenter dans les grandes lignes les caractéristiques des offres initiales reçues par les 3 soumissionnaires avant de présenter les évolutions obtenues dans le cadre des négociations.

**1. CONDITIONS FINANCIÈRES****1. Tarification des services****a) Service d'eau potable**

Le cahier des charges prévoyait :

- ↳ Une partie fixe fonction du diamètre du compteur
- ↳ Une partie proportionnelle au volume assujetti

Les tarifs proposés par les candidats sont les suivants :

	SUEZ BASE	VEOLIA BASE	SAUR BASE	SUEZ VARIANTE	SAUR VARIANTE
<b>Part fixe annuelle</b>					
15/20 mm	26.35 €HT	10.00 €HT	25.00 €HT	26.35 €HT	25.00 €HT
30/40 mm	113.66 €HT	30.00 €HT	45.00 €HT	113.66 €HT	45.00 €HT
50/60 mm	150.59 €HT	60.00 €HT	60.00 €HT	150.59 €HT	60.00 €HT
80/100 mm	281.56 €HT	120.00 €HT	75.00 €HT	281.56 €HT	75.00 €HT
> 100 mm	509.46 €HT	200.00 €HT	90.00 €HT	509.46 €HT	90.00 €HT
<b>Part proportionnelle</b>					
Tarif unique	0.6063 €HT/m <sup>3</sup>	0.7480 €HT/m <sup>3</sup>	0.6270 €HT/m <sup>3</sup>	0.9302 €HT/m <sup>3</sup>	0.8420 €HT/m <sup>3</sup>

**b) Service d'assainissement collectif**

Le cahier des charges prévoyait :

- ↳ Une partie fixe unique pour tous les abonnés,
- ↳ Une partie proportionnelle au volume assujetti.

Les tarifs proposés par les candidats sont les suivants :

	SUEZ BASE	VEOLIA BASE	SAUR BASE	SUEZ VARIANTE	SAUR VARIANTE
<b>Part fixe annuelle</b>					
Tarif unique	50.00 €HT	42.00 €HT	40.00 €HT	50.00 €HT	40.00 €HT
<b>Part proportionnelle</b>					
Tarif unique	0.9427 €HT/m <sup>3</sup>	1.2800 €HT/m <sup>3</sup>	1.3700 €HT/m <sup>3</sup>	0.9909 €HT/m <sup>3</sup>	1.3700 €HT/m <sup>3</sup>

## Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais

## 2. Tarifs des prestations annexes

	SUEZ	VEOLIA	SAUR
Vérification et manipulation des PEI	37.00 €HT	33.00 €HT	45.00 €HT
Entretien et maintenance des PEI	16.00 €HT	15.00 €HT	95.00 €HT
Réception de matières de vidange	16.00 €HT/m <sup>3</sup>	18.00 €HT/m <sup>3</sup>	20.00 €HT/m <sup>3</sup>
Réception de graisses	50.00 €HT/m <sup>3</sup>	80 €HT/m <sup>3</sup>	65.00€HT/m <sup>3</sup>
AEP : Frais Ouverture de branchement	62.97 €HT	45.00 €HT	80.00 €HT
AEP : Vérification d'un compteur	88.26 €HT	100.00 €HT	100.00 €HT
AEP : Enregistrement de pression chez un abonné	Sur devis	45.00 €HT	250.00 €HT
AEP : Demande d'individualisation	0.00 €HT	Sur devis	60.00 €HT
AEP : Contrôle usage d'une autre ressource	185.34 €HT	150.00 €HT	150.00 €HT
AEP : Contre-visite	123.56 €HT	100.00 €HT	115.00 €HT
AEP : Contrôle récupération eau de pluie	67.10 €HT	100.00 €HT	150.00 €HT
AC : Contrôle de conformité	105.00 €HT	105.00 €HT	175.00 €HT
AC : Contre-visite	67.10 €HT	100.00 €HT	115.00 €HT

## 3. Economie générale

		SUEZ	VEOLIA	SAUR
<b>EAU POTABLE</b>	Recettes	10 499 576 €	8 424 091 €	8 418 153 €
	Charges	10 214 392 €	8 165 784 €	8 235 164 €
<b>ASSAINISSEMENT</b>	Recettes	9 539 149 €	10 229 927 €	10 708 276 €
	Charges	9 275 547 €	9 914 000 €	10 474 359 €
<b>GLOBAL</b>	Recettes	20 038 725 €	18 654 018 €	19 126 399 €
	Charges	19 489 939 €	18 079 784 €	18 709 523 €
	Résultat brut	548 336 €	574 234 €	416 876 €

## 2. QUALITÉ DU SERVICE

L'offre initiale de VEOLIA apparaissait comme la plus claire et la plus pertinente sur de nombreux points relatifs à la qualité du service :

- ✎ La clarté de l'organisation du service,
- ✎ L'organisation de l'astreinte,
- ✎ La pertinence des moyens humains et de l'estimation détaillée du nombre d'ETP nécessaire pour assurer le service,
- ✎ Les engagements sur la qualité de l'eau distribuée,
- ✎ Les propositions à vocation sociétales.

L'offre de SUEZ apparaissait avantagée sur plusieurs points :

- ✘ L'accueil des usagers,
- ✘ Les engagements en matière de qualité de l'eau distribuée,
- ✘ Les engagements en matière de performance des systèmes d'assainissement,
- ✘ Les propositions à vocation sociétale.

En revanche, l'offre de SUEZ méritait d'être clarifiée quant à l'organisation de l'équipe pour la gestion technique du service et à l'estimation des moyens humains nécessaires.

L'offre de SAUR apparaissait comme la moins complète des 3 offres. Elle était néanmoins satisfaisante sur les points suivants :

- ✘ La pertinence des moyens humains et l'estimation détaillée du nombre d'ETP nécessaire pour assurer le service,
- ✘ Les engagements en matière de performance des systèmes d'assainissement,
- ✘ Les dispositions quant à la pression de service,
- ✘ L'accueil des usagers.

### **3. DÉMARCHES PARTENARIALES**

L'offre initiale de SUEZ présentait les caractéristiques suivantes :

- ✘ La consistance des réunions techniques et de pilotage était bien décrite. Le soumissionnaire met à disposition un ingénieur manager de contrat.
- ✘ Les propositions sur la gestion de la communication en situation de crise étaient intéressantes.
- ✘ Les modèles de documents remis par le soumissionnaire étaient peu satisfaisants sur la forme.
- ✘ La plateforme extranet n'était pas présentée.

Celle de VEOLIA présentait les caractéristiques suivantes :

- ✘ La consistance des réunions techniques et de pilotage était bien décrite.
- ✘ Les propositions sur la gestion de la communication en situation de crise étaient insuffisantes.
- ✘ Les modèles de documents remis par le soumissionnaire étaient de bonne qualité sur la forme.
- ✘ La plateforme extranet correspondait aux attentes de la collectivité.

L'offre de SAUR présentait les caractéristiques suivantes :

- ✘ La consistance des réunions techniques et de pilotage était insuffisamment traitée.
- ✘ Sur la gestion de la communication en situation de crise, le soumissionnaire proposait certes 2 exercices mais il convenait de préciser s'il s'agissait de 2 exercices pour chaque compétence ou de 2 exercices sur le contrat.
- ✘ Les modèles de documents remis par le soumissionnaire étaient de qualité correcte à l'exception des cartographies proposées
- ✘ La plateforme extranet correspondait aux attentes de la collectivité.



#### 4. ENGAGEMENTS TECHNIQUES

##### ↳ Engagement en rendement

SUEZ était le seul soumissionnaire à proposer des engagements supérieurs aux valeurs minimales fixées au stade de l'offre initiale. Les deux autres candidats étaient fixés au niveau des valeurs minimales.

##### ↳ Propositions en faveur de l'amélioration de la connaissance et de la gestion patrimoniale

VEOLIA proposait d'assister la collectivité dans la construction d'un programme pluriannuel de renouvellement de réseaux afin d'améliorer la gestion patrimoniale.

SUEZ et VEOLIA ont proposé d'améliorer la valeur des ICGP mais ce point est à considérer avec recul car le calcul proposé par les délégataires sur cet indice est souvent approximatif voir erroné.

SAUR a certes proposé de mettre à jour l'inventaire mais ce point est déjà prévu dans le contrat.

Aucun candidat n'a fait de propositions concrètes sur une méthode de travail qui permettra d'améliorer la connaissance.

##### ↳ Gestion du renouvellement

De façon générale, VEOLIA est le soumissionnaire qui a le mieux expliqué sa stratégie en termes de renouvellement. Les enveloppes de renouvellement qu'il a prévu dans son offre initiale sont maîtrisées.

La proposition de SUEZ intègre un programme de renouvellement conséquent et un montant de garantie très faible. La pertinence de certains renouvellements programmés nécessitait toutefois d'être questionnée pour optimiser les enveloppes.

SAUR n'a pas proposé de stratégie claire. Il présente les enveloppes de renouvellement les plus importantes des 3 soumissionnaires sans pour autant s'inscrire dans une démarche plus ambitieuse de renouvellement.

##### ↳ Investissements

Les différents soumissionnaires ont fait des propositions chiffrées pour les différents investissements prévus dans le dossier de consultation.

Chacun a intégré des investissements complémentaires dans son offre.

SUEZ a inclus peu d'investissements supplémentaires dans son offre de base (offre minimale). Son offre variante vient ainsi compléter l'offre de base d'investissements complémentaires. La variante aurait donc pu être évitée en proposant différentes options sous forme de plus-values sur le prix du service.

VEOLIA a établi une unique offre de base qui intègre plusieurs investissements non demandés. Certaines propositions ne paraissent pas pertinentes. D'autres paraissent plutôt avantageuses.

SAUR a inscrit un certain nombre de propositions mais celles-ci ne constituent pas a priori d'investissements. La seule proposition à relever est la réalisation de travaux de sectorisation complémentaires à ceux imposés dans le DCE.

##### ↳ Autres engagements

VEOLIA a fait plusieurs propositions avantageuses et associées à des pénalités en cas de non réalisation.

Les propositions de SUEZ sont plus « classiques » (ITV, hydrocurage, inspection de réseau d'eau,...)

SAUR n'avait pas proposé d'engagements supplémentaires.

## CHAPITRE 4. DEROULEMENT DES NEGOCIATIONS

---

Au vu de l'avis de la commission d'ouverture des plis annexé au rapport, des négociations ont été engagées avec les 3 soumissionnaires.

Ces négociations se sont déroulées comme suit :

- Premier tour : Courrier en date du 23/06/2021 adressé via le profil d'acheteur.
  - ↳ Demande écrite de précisions : réponse à remettre avant le 2/07/2021
  - ↳ Auditions le 8/07/2021
  - ↳ Remise de nouvelles offres avant le 23/07/2021
- Second tour : envoi d'un questionnaire via le profil d'acheteur le 29/07/2021. Nouvelles offres à fournir avant le 03/09/2021
- Troisième tour : auditions des candidats le 07/09/2021. Ultime offre à remettre pour le 08/10/2021

L'ensemble des points de négociation proposés par la commission (cf rapport en annexe) a été abordé avec les soumissionnaires. D'autres points ont été ajoutés au fil des échanges.

## CHAPITRE 5. EVOLUTION DES OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Les dernières offres prises en compte sont celles remises par les soumissionnaires au 08 Octobre 2021.

### 1. Evolution des conditions financières

#### a) Tarification des services

##### Service d'eau potable

	SUEZ		VEOLIA		SAUR	
	Offre initiale	Offre finale	Offre initiale	Offre finale	Offre initiale	Offre finale
<b>Part fixe annuelle (€HT/an)</b>						
15/20 mm	26.35	→ 25.00	10.00	→ 25.00	25.00	→ 25.00
30/40 mm	113.66	→ 75.00	30.00	→ 75.00	45.00	→ 75.00
50/60 mm	150.59	→ 150.00	60.00	→ 150.00	60.00	→ 150.00
80/100 mm	281.56	→ 300.00	120.00	→ 300.00	75.00	→ 300.00
> 100 mm	509.46	→ 600.00	200.00	→ 600.00	90.00	→ 600.00
<b>Part proportionnelle (€HT/m<sup>3</sup>)</b>						
Tarif unique	0.6063	→ 0.4895	0.7480	→ 0.5000	0.6270	→ 0.4000

##### Service d'assainissement collectif

	SUEZ		VEOLIA		SAUR	
	Offre initiale	Offre finale	Offre initiale	Offre finale	Offre initiale	Offre finale
<b>Part fixe annuelle (€HT/an)</b>						
Tarif unique	50.00	→ 25.00	42.00	→ 25.00	40.00	→ 25.00
<b>Part proportionnelle (€HT/m<sup>3</sup>)</b>						
Tarif unique	0.9427	→ 0.9400	1.2800	→ 1.0300	1.3000	→ 1.0400

b) *Prestations annexes et bordereau de prix unitaires*

Les tarifs des recettes accessoires n'ont pas fait l'objet de négociations et restent inchangés depuis les offres initiales.

c) *Volume financier*

Coût du service / 7 ans	SUEZ	VEOLIA	SAUR
Offres initiales	20 039 k€	18 654 k€	19 126 k€
Offres du 23/07/2021	19 017 k€	18 192 k€	17 468 k€
Offre du 03/09/2021	18 054 k€	17 911 k€	17 468 k€
<b>Ultimes offres (08/10/2021)</b>	<b>15 999 k€</b>	<b>16 146 k€</b>	<b>14 929 k€</b>
Evolution globale	<b>- 4 040 k€</b>	<b>- 2 508 k€</b>	<b>- 4 197 k€</b>

2. *Evolutions des offres sur les autres critères*a) *Qualité du service*

Ce critère n'a pas fait l'objet d'évolutions importantes de la part des soumissionnaires. Les points suivants ont toutefois été précisés :

- SAUR a indiqué avoir gagné le contrat d'assainissement de Lézignan Corbières ce qui lui permettait de mieux asseoir sa présence dans l'Aude. Il a supprimé sa proposition de bus clientèle.
- SUEZ a revu ses propositions en termes d'accueil du public en supprimant la borne SERVISIO et en maintenant un accueil un jour par semaine uniquement. Il a ajouté une permanence à la MFS de Salles sur l'Hers lors des périodes de facturation.
- VEOLIA a porté à 5 demi-journées par semaine l'accueil physique clientèle sur Castelnaudary. Il a supprimé le fonds « développement durable »

Les soumissionnaires ont par ailleurs optimisé les charges en personnel et les estimations en temps passé au fil des négociations sans modifier la consistance de l'organisation du service.

b) *Démarches partenariales*

Ce critère n'a pas fait l'objet d'évolutions de la part des soumissionnaires.

## c) Engagements techniques

**SUEZ**

Le soumissionnaire a fait évoluer son offre sur les points suivants :

- Suppression des investissements pour la pose de 12 vannes permettant de sécuriser l'alimentation des industriels (mis en option)
- Suppression des investissements pour la mise en place de sondes de conductivité et de capteurs ultrasons
- Proposition de chemin de performance sur les objectifs en rendement
- Suppression de la borne SERVISIO

**VEOLIA**

Le soumissionnaire a fait évoluer son offre sur les points suivants :

- Suppression des investissements relatifs à la réalisation du PGSSE
- Suppression des investissements relatifs à la réalisation des AVP sur les STEP de Labastide, Molinier et Estambigou
- Suppression des investissements relatifs à la pose de caméras
- Suppression de l'étude sur le potentiel photovoltaïque
- Suppression des investissements relatifs à la pose de sonde soffrel aux arrivées des STEP de Mireval, Verdun Bourg et Verdun Jean Raymond
- Basculement de la REUT Box en bien de reprise (suppression de l'incidence financière).

**SAUR**

Le soumissionnaire a fait évoluer son offre essentiellement sur la base d'une optimisation économique. Son offre a peu évoluée sur les engagements techniques à l'exception d'une proposition d'un chemin de performance sur les objectifs en rendement.

Par ailleurs, il a été demandé à chaque candidat d'intégrer à son offre une solution relative à la problématique des graviers sur la STEP de Molinier (usure prématurée des vis de relevage) :

- ↳ SUEZ a proposé un pompe en ligne en réutilisant le génie civil existant.
- ↳ VEOLIA a proposé une solution assez proche mais avec des pompes de relevage usuelles.
- ↳ SAUR a proposé un maintien des vis de relevage et la mise en place de plaque permettant de retenir les graviers dans la bache d'arrivée des effluents.

**CHAPITRE 6. COMPARAISON ET CLASSEMENT DES ULTIMES OFFRES****1. NOTATION DES OFFRES****3. Conditions financières**

	SUEZ		VEOLIA		SAUR	
Part variable Service de l'eau potable (/25 points)*	0.4895 €HT/m <sup>3</sup>	16.5	0.5000 €HT/m <sup>3</sup>	15	0.4000 €HT/m <sup>3</sup>	25
Part variable Service de l'assainissement collectif (/20 points)*	0.940 €HT/m <sup>3</sup>	20	1.030 €HT/m <sup>3</sup>	11	1.040 €HT/m <sup>3</sup>	10
Prix du BRU (/3 points)**	Prix devis type : 2 095.27 €HT	3	Prix devis type : 2460.00 €HT	1.5	Prix devis type : 3195.00 €HT	0
Prix des prestations annexes (/2 points)**	Prix devis cumulé de prestations annexes : 1844.21 €HT	2	Prix devis cumulé de prestations annexes : 2070.00 €HT	1	Prix devis cumulé de prestations annexes : 2565.00 €HT	0
Sous-total conditions financières (50 points)		41.5		28.5		35

\* Note maximale au moins disant puis 0,5 point en moins par tranche de 0,5 centime /m<sup>3</sup> supplémentaire

\*\* Note maximale au moins disant, 0,5 point en moins par tranche de 5 % supplémentaires

Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

4. Qualité du service

	SUEZ	VEOLIA	SAUR
<b>Organisation et gestion technique (10 points)</b>	<p><b>Estimation 13.3 ETP</b></p> <p><b>Description claire de l'organisation</b>                      Organisation depuis le centre de Castelnaudary avec appui de l'agence de Carcassonne pour certaines missions (experts usines, recherche de fuites...) + services supports régionaux                      Détail précis de la sous traitance envisagée</p> <p>Organisation et composition de l'astreinte clairement développée : 3 agents sur Castelnaudary + 1 sous traitant + 1 chef de service sur Carcassonne                      Délai d'intervention en 1 h                      Etablissement d'un plan de gestion de crise + 1 exercice annuel                      Système d'alerte : 120 000 abonnés en 2h</p>	<p><b>Estimation 13.5 ETP</b></p> <p><b>Description assez claire de l'organisation</b>                      Service local implanté à Castelnaudary rattaché à la direction du territoire AUDE.                      En appui, service consommateur du territoire de l'Aude (19 agents)                      Deux bases : STEP de Molinier + Locaux BRL Co-de-Valès</p> <p>Insuffisance du détail sur la sous traitance</p> <p>Organisation et composition de l'astreinte clairement développée : Délai d'intervention en 1 h                      Laboratoire sous traitant en astreinte.  <u>Outil CRISIS pour la gestion de crise</u>                      2 exercices de crise sur la durée du contrat.                      Système d'alerte 20 000 abonnés/h</p>	<p><b>Estimation 11.1 ETP</b></p> <p><b>Description de l'organisation qui manque un peu de clarté.</b>                      Organisation autour de 9 Agents eau potable et assainissement, 2.5 agents clientèle locaux (terrain + accueil local) + 2.5 ETP des services supports                      Base : implantation envisagée dans la ZA Nicolas Appert</p> <p>Détail satisfaisant de la sous traitance envisagée</p> <p>Laboratoire d'analyse à Nîmes  <u>Manque de clarté sur l'organisation future de l'astreinte</u>                      Délai d'intervention en 1h                      Etablissement d'un plan de gestion de crise + 2 exercices sur l'eau, 2 sur l'assainissement</p>
<b>Engagements sur les délais (2 points)</b>	<p>Délais satisfaisants et conformes au maximum imposés</p>	<p>Délais satisfaisants et conformes au maximum imposés</p>	<p>Délais satisfaisants et conformes au maximum imposés</p>
<b>Dispositions vis-à-vis du niveau de service (2 points)</b>	<p>Suivi renforcé de la qualité de l'eau 24 mesures CVM / an                      Plusieurs engagements intéressants sur l'assainissement (ITV, Curage préventif des réseaux, 4 curages des PR / an, contrôle de branchements, suivi des volumes dans les réseaux EU)</p>	<p>Suivi renforcé de la qualité de l'eau 38 mesures CVM / an                      Quelques engagements intéressants sur l'assainissement (pose de 115 corrotacks, curage préventif des réseaux, 800 analyses en plus de l'autosurveillance sur les STEP)</p>	<p>Pas de propositions vis-à-vis de la qualité de l'eau. Utilisation de la modélisation pour l'étude des conditions de pression.                      Plusieurs engagements intéressants sur l'assainissement (ITV, Curage préventif des réseaux, 2 curages des PR / an, contrôle de branchements, suivi des volumes dans les réseaux EU)</p>

## Communauté de Communes Castelnaudary Lauragals Audois

	SUEZ	VEOLIA	SAUR
Communication et information des usagers (4 points)	Accueil physique sur Castelnaudary 1 jour par semaine seulement. 1 Permanence à la Maison France Service à chaque période de facturation. Plages horaires étendues de l'accueil téléphonique. Système d'alerte	Bon niveau de service avec accueil physique sur Castelnaudary, Permanences hebdomadaires à la MFS de Salles sur l'Hers et permanences en mairie lors de période de facturation. Plages horaires étendues de l'accueil téléphonique. Enquetes satisfaction Système d'alerte	Accueil physique sur 4 jours à Castelnaudary. Plages horaires de l'accueil téléphonique plus limité que les autres soumissionnaires
	2.5	4	2
Propositions à l'initiative des candidats (2 points)	Fonds de solidarité : 1 €/abonné (soit 11723 €/an) 1 apprenti/an Certifications ISO 9001 et 50 001 Label « Diversité pour agir » Flotte de véhicules électriques pour les véhicules pour lesquels c'est possible...	Fonds de solidarité : 10 000 € / an 4 apprentis sur la durée du contrat 1 € à une association / souscription à la facture électronique Bouchon11 : recyclage des scellés de compteurs	Fond de solidarité : 93 427 € / 7 ans Bilan carbone Certifications ISO 9001, 14 001, 50 001
	2	2	1
	<b>Note qualité du service (20 pts)</b>	<b>18.50</b>	<b>12.25</b>



## Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

## 5. Démarches partenariales

	SUEZ	VEOLIA	SAUR	
Suivi de l'exécution (6 points)	Manager de contrat + responsable de secteur Réunions conformes au projet de contrat. Objets et fréquence des comités techniques et comités de pilotage clairs Tableaux de bord trimestriels.	Le directeur local ou le directeur commercial jouera le rôle de manager de contrat. Objet et fréquence des réunions clairs et conformes au contrat Tableaux de bord trimestriels	Il manque un manager de contrat. Le seul interlocuteur est le chef de secteur. Inversion des fréquences entre comité de pilotage et comité technique Charte de gouvernance	3
Qualité des modèles de documents fournis (4 points)	Documents de qualité médiocre, peu adaptés ou difficilement exploitables par les services	Documents de qualité satisfaisante. Seul le document pour le suivi du programme de renouvellement n'est pas satisfaisant.	Modèle de RAD et de tableau de bord de suivi de qualité satisfaisante. Les autres documents sont inexploitablement ou de qualité médiocre	3
Instruction des PC et application de la police des réseaux (1 point)	Mise à disposition d'une personne dédiée pour l'instruction Délai de réponse de 5 jours	Dispositif SNAP ACTE	Non traité	0
Transparence et partage de l'information (2 points)	Plateforme extranet Tous sur mon service	Plateforme extranet RAD produit au 31 Mai Traitement sous 8 jours des demandes écrites de la collectivité	Plateforme extranet CPOonline	1.75
Partage de l'information en situation de crise (2 points)	Plan de gestion spécifique + exercices annuels Cellule de crise	Collectivité informée par SMS ou par appel Numéro du cadre d'astreinte remis à la collectivité Outil CRISIS	Plan de gestion + 4 exercices de crise	0.5
<b>Note démarches partenariales (15 pts)</b>		<b>11.75</b>	<b>12.75</b>	<b>8.25</b>

## Communauté de Communes Castelnaudary Lauragals Audois

## 6. Engagements techniques

	SUEZ		VEOLIA		SAUR	
Engagement sur les performances réseau (4 points)*	Gains sur les volumes d'eau achetés : 405 895 m <sup>3</sup> Non respect des minimums imposés pour 6 services	3	Respect des rendements minimum imposés Aucun gain sur les volumes d'eau acheté	1.0	Gains sur les volumes d'eau achetés : 365 616 m <sup>3</sup> Non respect des minimums imposés pour 1 service	2.8
Stratégie proposée pour la gestion du renouvellement (1 point)	Le soumissionnaire n'a pas expliqué sa stratégie de renouvellement, mais il a respecté le cadre imposé.	0.5	Stratégie clairement définie et pertinente. Renouvellement programmé sur certains types d'équipements (pompes, anti-béliers, compteurs...) Les enveloppes de renouvellement ont été optimisées.	1.0	Stratégie non précisée. Il n'a pas respecté le cadre fixé dans le DCE (Garantie + programme) Certaines enveloppes dédiées aux branchements et aux compteurs ont été sorties du programme.	0.0
Consistance du renouvellement programmé sur l'eau potable (2 points)	L'enveloppe du programme s'élève à 172.3 k€ et porte sur 81 lignes de l'inventaire. Il prévoit une remise à niveau des ouvrages (remplacement de conduites, de menuiseries ; d'échelles...) ainsi que du renouvellement électromécanique (pompes, télégestion, compteurs et débitmètres...)	2.0	L'enveloppe du renouvellement programmé s'élève à 118.4 k€ et porte sur 86 lignes de l'inventaire. Il porte principalement sur du renouvellement électromécanique : pompes, anti-bélier, appareils de mesure, compteurs, robinets à flotteurs	1.5	L'enveloppe du programme s'élève à 80.4 k€ et porte sur 31 lignes de l'inventaire. Il intègre exclusivement sur des pompes, compteurs, des antibéliers et des satellites de télégestion.	1.0
Consistance du renouvellement programmé sur l'assainissement (2 points)	L'enveloppe du renouvellement programmé s'élève à 585.9 k€ en déduisant les provisions pour les branchements et les accessoires. Le soumissionnaire y a intégré des équipements importants Il a intégré en outre de nombreuses pompes, du matériel de mesure, des agitateurs et des appareils de télégestion. Les enveloppes dédiées au renouvellement des branchements et des accessoires de réseau ne semblent pas correspondre au nombre de renouvellement renseigné.	2.0	L'enveloppe du programme s'élève à 422.4 k€ mais à 316.9 k€ si on déduit l'enveloppe pour les branchements. Le programme n'intègre pas de gros équipements. Il porte principalement sur des pompes, des agitateurs, des capteurs et des équipements de mesure. Il intègre aussi quelques satellites de télégestion, des compresseurs, des ballons anti-béliers, des potences,... VEOLIA propose le renouvellement de 74 branchements pour 105.5 k€	1.0	Le programme porte sur un montant de 541.4 k€ Ce programme intègre 2 vis de la STEP de Molinier (99.3 k€). Pour le reste, il s'agit d'équipements aux coûts moindres : des équipements électromécaniques (pompes, débitmètres, agitateurs) et quelques appareils de télétransmission.	1.0

\* 1 point sur le respect des minimums imposés auquel s'ajoutent 3 points au soumissionnaire permettant le plus d'économie sur l'achat d'eau puis 0.1 points en moins par tranche de 15 000 m<sup>3</sup>

## Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

	SUEZ	VEOLIA	SAUR
<b>Investissements proposés (4 points) 2 points sur la problématique des cailloux 2 points sur les autres propositions</b>	<b>Investissements imposés</b> Mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques Solution relative à la problématique des cailloux très satisfaisante (bonne appréciation des contraintes)	<b>Investissements imposés</b> Travaux de sectorisation complémentaires Corrélateurs acoustiques mobiles Sécurisation des réservoirs REUT Box (en bien de reprise) Audit sécurité des Ouvrages Télésurveillance des PR Solution relative à la problématique des cailloux satisfaisante	<b>Investissements imposés</b> Travaux de sectorisation complémentaires Prélocalisateurs mobiles Pluviomètre à la STEP de Molinier Etude sur le H2S Solution relative à la problématique des cailloux peu convaincante
	2.0	3.0	2.5
<b>Démarches pour l'amélioration de la connaissance et de la gestion patrimoniale (2 points)</b>	Engagement sur l'ICGP Tenue à jour des modèles existants	Engagement sur l'ICGP Etude patrimoniale (MOSARE) Tenue à jour des modèles existants Synoptique	Modélisation de l'ensemble des réseaux Etude patrimoniale REZO+
	0.5	1.0	1.0
<b>Note engagements techniques (15 pts)</b>	<b>10.00</b>	<b>8.50</b>	<b>8.30</b>

## 2. CLASSEMENT

		<b>SUEZ</b>	<b>VEOLIA</b>	<b>SAUR</b>
Conditions financières	/50	41.50	28.50	35.00
Qualité du service	/20	18.25	18.50	12.25
Démarche partenariale	/15	11.75	12.75	8.25
Engagements techniques	/15	10.00	8.50	8.30
<b>TOTAL (/50 points)</b>	<b>/100</b>	<b>81.50</b>	<b>68.25</b>	<b>63.80</b>
<b>CLASSEMENT</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

L'offre de SUEZ est plus avantageuse sur le critère « conditions financières ».

Malgré des notes supérieures sur les critères « qualité de service » et « Démarches partenariale », VEOLIA ne parvient pas à combler son retard par rapport à SUEZ sur le critère « conditions économiques ».

SAUR, malgré des tarifs pour les services d'eau et d'assainissement intéressants, n'a pas réussi à convaincre sur les autres critères.

Enfin, l'offre de SUEZ est la mieux disante au regard des critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation.



## **CHAPITRE 7. CHOIX DU DELEGATAIRE**

---

Ainsi, Monsieur le Président, considérant :

- que la proposition de SUEZ est la mieux disante au regard des critères de jugement des offres
- que cette proposition est techniquement intéressante du fait de la capacité du candidat à assurer une exploitation correcte et un niveau de qualité du service satisfaisant,
- et qu'elle apparaît comme avantageuse économiquement,

Décide

- de proposer au conseil communautaire de retenir la société SUEZ pour l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement sur la base d'un contrat de concession d'une durée de 7 ans et dont l'économie générale est décrite dans le chapitre suivant.
- de soumettre ce choix au conseil communautaire.

**CHAPITRE 8. ECONOMIE GENERALE DU CONTRAT****1. ECHÉANCE DU CONTRAT**

Conformément au dossier de consultation l'échéance du contrat est fixée au 31/12/2028.

**2. PRIX DES SERVICES****1. Tarification des services d'eau potable****a) Tarification du service**

La tarification du service d'eau potable sera constituée :

- ↳ D'une partie fixe fonction du diamètre du compteur
- ↳ D'une partie proportionnelle au volume assujetti

Les parts fixes sont les suivantes :

Diamètre de compteur	Abonnement annuel
15/20 millimètres	25 €HT
30/40 millimètres	75 €HT
50/60 millimètres	150 €HT
80/100 millimètres	300 €HT
> 100 millimètres	600 €HT

Les tarifs proposés par les candidats sont les suivants :

	SUEZ
Part variable proposée	0.4895 €HT/m <sup>3</sup>

**b) Variation des prix**

Le tarif de base de la part du délégataire pour le service d'eau potable est indexé une fois par an au 1<sup>er</sup> janvier en application de la formule suivante :  $P_n = P_0 \times k_{AEP}$  où  $P_0$  est le tarif de base et  $P_n$  est le tarif qui s'applique au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année n. avec :

$$k_{AEP} = 0.22 + 0.49 \frac{ICHTE}{ICHTE_0} + 0.19 \frac{TP10a}{TP10a_0} + 0.06 \frac{FSD3}{FSD3_0} + 0.04 \frac{04510}{04510_0}$$

Le coefficient k est arrondi au dix millième le plus proche (4 décimales), les calculs intermédiaires étant menés au cent millième le plus proche (5 décimales). La valeur des indices utilisée pour les calculs d'indexation est celle définitive du mois de mai de l'année n-1.

## Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais

La valeur initiale des indices sont les suivantes :

Identifiant	Descriptif de l'indice	Valeurs initiales
<b>ICHTE<sub>0</sub></b>	Indice du coût horaire du travail, charges salariales comprises Secteurs eau, assainissement, déchets, dépollution	Valeurs définitives du mois de Septembre 2021
<b>TP10<sub>α0</sub></b>	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux	
<b>FSD3<sub>0</sub></b>	Frais et services divers – Modèle de référence n°3	
<b>04510<sub>0</sub></b>	Electricité - Prix à la consommation France	

Les tarifs ainsi indexés sont arrondis à deux décimales pour l'abonnement et à trois décimales pour la partie proportionnelle.

## 2. Tarification des services d'assainissement collectif

### a) Tarification du service

La tarification du service d'assainissement collectif sera constituée :

- ↳ D'une partie fixe,
- ↳ D'une partie proportionnelle au volume assujetti.

Les tarifs seront les suivants :

	SUEZ
<b>Part fixe</b>	25 €HT/an
<b>Part variable</b>	0.940 €HT/m <sup>3</sup>

### b) Variation des prix

Le tarif de base de la part du délégataire pour le service d'assainissement collectif est indexé une fois par an à la date d'anniversaire du contrat en application de la formule suivante :  $P_n = P_0 \times k_{AC}$

où  $P_0$  est le tarif de base et  $P_n$  est le tarif qui s'applique la n-ième année de consommation avec :

$$k_{AC} = 0.24 + 0.35 \frac{ICHTE}{ICHTE_0} + 0.28 \frac{TP10\alpha}{TP10\alpha_0} + 0.04 \frac{FSD3}{FSD3_0} + 0.09 \frac{04510}{04510_0}$$

Le coefficient k est arrondi au dix millièmes le plus proche (4 décimales), les calculs intermédiaires étant menés au cent millièmes le plus proche (5 décimales).

La valeur des indices utilisée pour les calculs d'indexation est celle définitive du mois de mai de l'année n-1.

La valeur initiale des paramètres sont les mêmes que pour l'eau potable.

Les tarifs ainsi indexés sont arrondis à deux décimales pour l'abonnement et à trois décimales pour la partie proportionnelle.

## Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais

## c) Tarifs pour la réception des matières de vidange et des graisses

Sous réserve de l'application de l'indexation prévue à l'article 10.3, la rémunération du délégataire pour la réception des matières de vidange et des graisses à la station d'épuration de Castelnaudary - Molinier résulte de l'application du tarif de base suivant, applicable à partir du commencement du contrat et pendant toute sa durée :

Réception des matières de vidange	16 €HT / m <sup>3</sup>
Réception des graisses	50 €HT / m <sup>3</sup>

### 3. FRAIS ANNEXES

Le Délégataire est autorisé à percevoir une rémunération complémentaire auprès des abonnés ou des communes couvertes par le contrat pour les prestations suivantes :

Vérification et manipulation des PEI	37.00 €HT
Entretien et maintenance des PEI	16.00 €HT
Réception de matières de vidange	16 €HT/m <sup>3</sup>
Réception de graisses	50 €HT/m <sup>3</sup>
AEP : Frais Ouverture de branchement	62.97 €HT
AEP : Vérification d'un compteur	88.26 €HT
AEP : Enregistrement de pression chez un abonné	Sur devis
AEP : Demande d'individualisation	0.00 €HT
AEP : Contrôle usage d'une autre ressource	185.34 €HT
AEP : Contre visite	123.56 €HT
AEP : Contrôle récupération eau de pluie	67.10 €HT
AC : Contrôle de conformité	105.00 €HT
AC : Contre visite	67.10 €HT

### 4. BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

N°	Libellé et prix unitaire en toutes lettres en Euros	Unité	Prix unitaires
1	Préparation, installation de chantier et récolement	forfait	350,00
2	Terrassement, remblai et réfection		
2.1	En terrain non revêtu (sol meuble, compacté ou empierré)	mètre	50,00
2.2	Sous chaussée ou trottoir revêtu en bicouche (avec prédécoupage à la scie)	mètre	70,00
2.3	Sous chaussée ou trottoir revêtu d'enrobé (avec prédécoupage à la scie)	mètre	100,00
2.4	Sous béton (avec prédécoupage à la scie)	mètre	100,00
2.5	Sous béton désactivé (avec prédécoupage à la scie)	mètre	120,00
2.6	Plus-value aux prix 2.1 pour surlargeur de tranchée	mètre	15,00
2.7	Plus-value aux prix 2.2 pour surlargeur de tranchée	mètre	30,00
2.8	Plus-value aux prix 2.3 pour surlargeur de tranchée	mètre	45,00
2.9	Plus-value aux prix 2.4 pour surlargeur de tranchée	mètre	45,00
2.10	Plus-value aux prix 4.1, 4.2, 4.3 pour rocher compact	mètre	40,00
2.11	Plus-value pour pompage à un débit continu supérieur à 25 m <sup>3</sup> /h	forfait	70,00



N°	Libelle et prix unitaire en toutes lettres en Euros	Unité	Prix unitaires
<b>3</b>	<b>Fourniture et pose du dispositif de branchement d'Eau Potable</b>		
3.1	Dispositif de 20 mm	unité	200,00
3.2	Dispositif de 25 mm	unité	225,00
3.3	Dispositif de 30 mm	unité	250,00
3.4	Dispositif de 40 mm	unité	310,00
3.5	Dispositif de 50 mm	unité	320,00
3.6	Dispositif de 60 mm	unité	330,00
<b>4</b>	<b>Fourniture et pose de canalisation PEHD ou PVC</b>		
4.1	DN 25 mm	mètre	7,00
4.2	DN 32 mm	mètre	9,00
4.3	DN 40 mm	mètre	10,00
4.4	DN 50 mm	mètre	11,00
4.5	DN 60 mm	mètre	14,00
<b>5</b>	<b>Installation de conduites de branchement sans ouverture de tranchée</b>		
5.1	forfait de mise en place et forage sur 1 ml	forfait	140,00
5.2	Plus-value au prix 5.1 par ML	mètre	70,00
<b>6</b>	<b>Fourniture et pose d'un regard de compteur équipé</b>		
6.1	Fourniture et pose d'un regard classique de compteur équipé	unité	250,00
6.2	PV au prix N°3.1 pour regard compact	unité	50,00
6.3	PV au prix n°3.1 pour coffret de façade	unité	30,00
6.4	PV au prix N°3.1 et 3.2 pour dispositif de fermeture de classe B 125	unité	130,00
6.5	PV au prix N°3.1 et 3.2 pour dispositif de fermeture de classe C 250	unité	150,00
6.6	PV au prix N°3.1 et 3.2 pour dispositif de fermeture de classe D400	unité	190,00
<b>7</b>	<b>Fourniture et pose d'un compteur</b>		
7.1	Fourniture et pose d'un compteur de 15 mm	unité	50,00
7.2	Fourniture et pose d'un compteur de 20 mm	unité	55,00
7.3	Fourniture et pose d'un compteur de 30 mm	unité	120,00
7.4	Fourniture et pose d'un compteur de 40 mm	unité	150,00
7.5	Fourniture et pose d'un compteur de 50 mm	unité	180,00
7.6	Fourniture et pose d'un compteur de 60 mm	unité	220,00
7.7	Plus-value aux prix 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5 et 7.6 pour équipement du compteur d'un émetteur pour la télérelève	unité	40,00
<b>8</b>	<b>Piquage pour raccordement au réseau d'assainissement</b>		
8.1	Piquage sur collecteur principal au moyen du té ou d'une culotte	unité	250,00
8.2	Raccordement avec carottage sur regard de visite.	unité	250,00
<b>9</b>	<b>Fourniture et mise en place d'un regard de branchement</b>		
9.1	Fourniture et mise en place d'un regard de branchement à passage direct	unité	340,00
9.2	Plus-value au prix 8.1 pour tampon de fermeture de classe C250	unité	80,00
9.3	Plus-value au prix 8.1 pour tampon de fermeture de classe D400	unité	100,00
<b>10</b>	<b>Fourniture et pose de canalisation P.V.C. série CR8</b>		
10.1	DN 160 mm	mètre	16,00
10.2	DN 200 mm	mètre	19,00
10.3	DN 250 mm	mètre	26,00
<b>11</b>	<b>Fourniture et pose de canalisation P.V.C. série CR16</b>		
11.1	DN 160 mm	mètre	22,00
11.2	DN 200 mm	mètre	24,00
11.3	DN 250 mm	mètre	30,00

N°	Libellé et prix unitaire en toutes lettres en Euros	Unité	Prix unitaires
<b>12</b>	<b>Fourniture et pose de canalisation Fonte</b>		
12.1	DN 150 mm	mètre	50,00
12.2	DN 200 mm	mètre	70,00
12.3	DN 250 mm	mètre	90,00
<b>13</b>	<b>Fourniture et pose de canalisation gré</b>		
13.1	DN 150 mm	mètre	47,00
13.2	DN 200 mm	mètre	50,00
13.3	DN 250 mm	mètre	75,00

## 5. COMPTE D'EXPLOITATION PRÉVISIONNEL

Le détail des produits et charges attendues sur la durée du contrat (7 ans) sont les suivantes :

	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT	TOTAL
<b>PRODUITS</b>	<b>7 974 278 €</b>	<b>8 025 071 €</b>	<b>15 999 349 €</b>
<i>Dont :</i>			
Exploitation du service	7 159 002 €	7 373 880 €	14 532 882 €
Recettes accessoires	815 276 €	651 191 €	1 466 467 €
<b>CHARGES</b>	<b>7 877 498 €</b>	<b>7 877 498 €</b>	<b>15 842 829 €</b>
<i>Dont :</i>			
Personnel	3 893 485 €	2 237 857 €	6 131 342 €
Energie	30 812 €	761 480 €	792 292 €
Produits de traitement	1 775 €	111 603 €	113 378 €
Analyses	96 566 €	144 459 €	241 025 €
Matières et fournitures	438 630 €	264 767 €	703 397 €
Sous traitance	685 134 €	1 582 907 €	2 268 041 €
Impôts et taxes	105 855 €	456 801 €	562 656 €
Transport et déplacement	171 371 €	150 858 €	322 229 €
Informatique	547 356 €	184 967 €	732 323 €
Poste et Télécom	193 301 €	74 748 €	268 049 €
Locaux et assurances	115 332 €	132 742 €	248 074 €
Autres dépenses	86 102 €	-	86 102 €
Renouvellement	859 873 €	969 734 €	1 829 607 €
Non valeurs	187 680 €	279 290 €	466 970 €
Investissements	217 750 €	354 532 €	572 282 €
Frais généraux et de siège	246 476 €	258 585 €	505 061 €

## 6. GESTION DU RENOUVELLEMENT

Pour chaque compétence, la dotation de renouvellement est en deux parts relatives :

- ✗ au renouvellement non programmé (autrement dénommé « fonctionnel »).
- ✗ au renouvellement programmé (autrement dénommé « patrimonial »).

Les 2 programmes de renouvellement sont présentés dans les tableaux fournis en annexes.

Les enveloppes provisionnées pour le renouvellement sont les suivantes :

	GARANTIE (assurantiel)	PROGRAMME (dû)	TOTAL
EAU POTABLE	40 313 €	819 560 €	859 873 €
ASSAINISSEMENT	293 790 €	675 941 €	969 731 €
TOTAL	334 103 €	1 495 501 €	1 829 604 €

## 7. ENGAGEMENT EN PERFORMANCE

### 1. Engagement sur le rendement primaire de réseau

Pour chaque service d'eau potable, le délégataire s'engage sur le chemin de performance ci-dessous :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Baraigne	86.00 %	86.00 %	86.00 %	86.00 %	86.00 %	86.00 %	86.00 %
Castelnaudary	80.22 %	82.00 %	82.00 %	82.00 %	82.00 %	82.00 %	82.00 %
Cumès	60.72 %	66.00 %	66.00 %	66.00 %	66.00 %	66.00 %	66.00 %
Fendeille	86.00 %	86.00 %	86.00 %	86.00 %	86.00 %	86.00 %	86.00 %
Gourville	90.00 %	90.00 %	90.00 %	90.00 %	90.00 %	90.00 %	90.00 %
Labastide d'Anjou	84.00 %	84.50 %	85.00 %	85.00 %	85.00 %	85.00 %	85.00 %
Laurabuc	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %
Mireval-Lauragais	71.60 %	75.00 %	75.00 %	75.00 %	75.00 %	75.00 %	75.00 %
Molleville	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %
Montferrand	82.13 %	83.00 %	83.00 %	83.00 %	83.00 %	83.00 %	83.00 %
Reyrens	79.02 %	81.00 %	81.00 %	81.00 %	81.00 %	81.00 %	81.00 %
Pugnières	76.01 %	77.96 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %
Ricaud	90.00 %	90.00 %	90.00 %	90.00 %	90.00 %	90.00 %	90.00 %
Saint-Martin Talande	75.00 %	80.00 %	82.10 %	85.00 %	85.00 %	85.00 %	85.00 %
Saint-Michel de Lanes	95.00 %	95.00 %	95.00 %	95.00 %	95.00 %	95.00 %	95.00 %
Saint-Papoul	70.00 %	71.86 %	72.88 %	73.92 %	75.00 %	75.00 %	75.00 %
SIABP Salles/Hers	70.00 %	70.00 %	70.00 %	70.00 %	70.00 %	70.00 %	70.00 %
Verdun-en-Lauragais	65.97 %	67.00 %	68.00 %	69.00 %	70.00 %	71.00 %	72.00 %
Villeneuve-la-Comptal	83.00 %	83.00 %	83.50 %	83.50 %	84.00 %	84.00 %	85.00 %

**Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais**

En cas de moyenne du rendement sur les deux derniers exercices inférieure à l'engagement pour chaque service, le délégataire se voit appliquer une pénalité calculée comme suit :

$$1.05 \times P \times [VMI - VMCC / XX]$$

avec P la part variable TTC du prix d'achat d'eau à RéSeau11 composée des parts « délégataire », « collectivité » et des organismes tiers (AE, VNF, etc...).

VMI le volume moyen importé des deux dernières années,

VMCC le volume moyen consommé comptabilisé des deux derniers exercices

XX l'objectif de rendement du service ;

En cas de moyenne du rendement sur les deux derniers exercices supérieure de plus de 2 points à l'engagement pour chaque service, le délégataire se voit attribuer une prime calculée comme suit :

$$0.25 \times P \times [VMI - VMCC / (XX - 0.02)]$$

Les pénalités applicables sur les différents services sont additionnées et les primes sont soustraites. En cas de résultat positif, le délégataire reverse à la collectivité le somme correspondante. En cas de solde négatif, la collectivité reverse au délégataire la somme correspondante.

Les pénalités et primes sont applicables dès le premier exercice. Elles sont applicables sans mise en demeure.

## 2. Engagement sur l'ICGP

La somme des valeurs de l'Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux devra augmenter de 191 points au plus tard le 31/12/2023.

En cas de non-respect de cet engagement, le délégataire subira une pénalité de 10 € par point non atteint.

## 8. AUTRES ENGAGEMENTS

### ☒ Eau potable :

- ↳ 141 analyses de contrôle sanitaire / an
- ↳ 212 analyses de surveillance
- ↳ Suivi de l'analyseur de chlore en temps réel
- ↳ 24 analyses du programme de surveillance CVM/an
- ↳ 2 prélèvements et analyses CVM / canalisation à risque prioritaire
- ↳ Accompagnement dans la définition des actions à mettre en œuvre en cas de non-conformité vis-à-vis du risque CVM.

### ☒ Assainissement :

- ↳ Réalisation d'inspections télévisées sur 2 % du linéaire de réseau d'assainissement par an,
- ↳ Curage préventif de 12 km de réseau par an,
- ↳ Réalisation de contrôles de conformité de 89 branchements d'assainissement par an.

## 9. INVESTISSEMENTS À LA CHARGE DU DÉLÉGATAIRE

### Sur l'eau potable:

- ↳ Mise en place d'une sectorisation permanente : 53 597 €HT
- ↳ Remise à niveau du parc compteur : 114 854 €HT
- ↳ Renouvellement des derniers branchements en plomb : 98 696 €HT

### Sur l'assainissement :

- ↳ Mise en place d'un pompage en ligne en lieu et place des vis de relevage en entrée de la STEP de Molinier : 274 440 €HT
- ↳ Mise en place d'une borne pour véhicules électriques : 2 293 €HT

Le montant total des investissements à la charge du délégataire s'élève à 267 147 € sur l'eau potable et à 276 733 €HT sur l'assainissement.

A Castelnaudary, le 29 octobre 2021

Le Président,



Philippe GREFFIER



---

## **ANNEXES : PV DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS**

---

### **1. PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT "EAU POTABLE"**

Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

Service	Site	Type - Marque	Nombre	Année	Coût unitaire du renouvellement	PROGRAMME		
						Nombre	Année(s)	Montant
BARAIGNE	RESERVOIR DE BARAIGNE	Trappe d'accès étanche	1	2001	1 805 €	1	2026	1 805 €
		Canalisations liées à l'ouvrage	1	1976	5 718 €	1	2027	5 718 €
CASTELNAUDARY	RESERVOIR DE CUGAREL	Trappe d'accès - Tampon	1	1950	1 666 €	1	2024	1 666 €
		Echelle	1	1990	1 249 €	1	2022	1 249 €
		Analyseur de chlore résiduel Haut Service	1	2015	3 188 €	1	2025	3 188 €
		Station de télétransmission - Perax P400	1	2005	2 266 €	1	2023	2 266 €
	RESERVOIR DE SAINTE CATHERINE	Trappe accès au toit	1	1995	1 388 €	1	2023	1 388 €
		Porte et fenêtres	1	1995	4 331 €	1	2025	4 331 €
		Station de télétransmission - Perax P400 XM	1	2005	2 431 €	1	2023	2 431 €
	RESERVOIR DE CONCORDE	Echelle	1	1985	1 249 €	1	2022	1 249 €
		Compteur d'alimentation depuis Verdun - Kent 3000 WP DN150 Classe B	1	?	1 226 €	1	2022	1 226 €
	SURVEILLANCE TURBIDITE	Station de télétransmission - Perax P400 XI	Station de télétransmission - Perax P400 XI	1	2009	1 333 €	1	2023
Satellite de télétransmission PERAX P400			1	2015	2 266 €	1	2027	2 266 €
Transmetteur turbidimètre HACH LANGE SC100			1	2015	1 124 €	1	2025	1 124 €
Capteur Chlore CIR			1	2015	1 706 €	1	2025	1 706 €
FENDEILLE	SURPRESSEUR	Capteur de turbidité HACH LANGE LPG 416	1	2015	3 353 €	1	2025	3 353 €
		Tampon + cadre accès à la bâche	1		1 666 €	1	2024	1 666 €
		Groupe électropompe 1 - DAB QN=7m3/h - HMT=115 mCE P=2,6 kW	1	2009	1 922 €	1	2024	1 922 €
		Groupe électropompe 2 - DAB QN=7m3/h - HMT=115 mCE P=2,6 kW	1	2009	1 922 €	1	2024	1 922 €
GOURVIEILLE	RESERVOIR DE GOURVIEILLE	Conduites et vannes	1		3 522 €	1	2028	3 522 €
		Porte	1		2 637 €	1	2024	2 637 €
		Fenêtre fixe	3		2 151 €	1	2024	2 151 €
LABASTIDE D'ANJOU	RESERVOIR DE LABASTIDE	Tampon d'accès au toit	1		1 666 €	1	2024	1 666 €
		Compteur de distribution - Sappel Aquila - C07CL080019 - DN 100, classe C, équipé d'une tête émettrice.	1	2007	1 029 €	1	2023	1 029 €
LAURABUC	RESERVOIR VIEUX	Armoire électrique	1	1992	5 301 €	1	2028	5 301 €
		Echelle	1	1980	1 249 €	1	2022	1 249 €
	RESERVOIR NEUF	Tampon accès chambre de vanne	1	1980	1 666 €	1	2027	1 666 €
		Groupe électropompe 1 - Flygt Centrica CX32 160/22 + Variateur de vitesse Technovar; Q = 9 à 27 m3/h; HMT = 15 à 32 mCE; P = 2,2 kW + horocompteurs	1	2004	4 752 €	1	2022	4 752 €
		Groupe électropompe 2 - Flygt Centrica CX32 160/22 + Variateur de vitesse Technovar; Q = 9 à 27 m3/h; HMT = 15 à 32 mCE; P = 2,2 kW + horocompteurs	1	2004	4 752 €	1	2023	4 752 €
		Groupe électropompe 3 - Flygt Centrica CX32 160/22 + Variateur de vitesse Technovar; Q = 9 à 27 m3/h; HMT = 15 à 32 mCE; P = 2,2 kW + horocompteurs	1	2004	4 752 €	1	2023	4 752 €
		Compteur de distribution ELSTER H4000 Classe B DN80 A04W/H000587 + tête émettrice	1	2004	1 226 €	1	2022	1 226 €
		Echelle cuve	1	1991	2 499 €	1	2028	2 499 €
		Porte	1	1991	2 637 €	1	2028	2 637 €
		MIREVAL LAURAGAIS	RESERVOIR VILLAGE	Tampon + cadre d'accès à la chambre de vannes	1		1 666 €	1
MIREVAL LAURAGAIS	RESERVOIR ECARTS	Tampon accès à la cuve	1		1 666 €	1	2026	1 666 €
		Tampon foug	1		1 666 €	1	2027	1 666 €
MOLLEVILLE	BACHE DE REPRISE + CHLORATION	Station de télétransmission PERAX P400 XM	1	2012	1 333 €	1	2024	1 333 €
		Variateur en coffret pompe 1	1	2012	1 348 €	1	2027	1 348 €
		Variateur en coffret pompe 2	1	2012	1 348 €	1	2027	1 348 €
		Compteur distribution	1		1 029 €	1	2027	1 029 €
MONTFERRAND	RESERVOIR LES COUSTOUS	Station de télésurveillance Sofrel LS42	1	2013	1 443 €	1	2028	1 443 €
	BRISE CHARGE	Compteur de recherche de fuite - Sappel Altair DN15 C13FA056502	1	2013	1 226 €	1	2022	1 226 €
		Echelle cuve	1	1985	2 499 €	1	2026	2 499 €

Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

PEYRENS	RESERVOIR DE PEYRENS	Trappe d'accès - Tampon	1	1970	1 666 €	1	2026	1 666 €
		Echelle cuve	1	1990	2 499 €	1	2027	2 499 €
		Echelle Accès cuve	1	1990	2 221 €	1	2027	2 221 €
		Porte	1	1990	2 637 €	1	2027	2 637 €
PUGINIER	RESERVOIR DE PUGINIER	Porte	1	1980	2 637 €	1	2026	2 637 €
SAINT MARTIN LALANDE	RESERVOIR DE LA CAPELLE	Canalisations et vannes	1	1980	5 718 €	1	2028	5 718 €
	RESERVOIR DU VILLAGE	Canalisations et vannes	1	1980	5 718 €	1	2028	5 718 €
SAINT MICHEL DE LANES	RESERVOIR DU VILLAGE	Canalisations et vannes	1	1970	3 522 €	1	2026	3 522 €
		Tampon sur cheminée d'accès à la cuve	1	1970	1 666 €	1	2026	1 666 €
VERDUN EN LAURAGAIS	RESERVOIR JEAN RAYMOND	Compteur Alimentation ACTARIS	1	2007	1 226 €	1	2023	1 226 €
		Pompe 1 - DAB KV 6/9 T Q = 3 m3/h, Hmt=60m	1	2009	1 787 €	1	2024	1 787 €
		Pompe 2 - DAB KV 6/9 T Q = 3 m3/h, Hmt=60m	1	2012	1 787 €	1	2027	1 787 €
		Station de télétransmission PERAX P400	1	2012	2 266 €	1	2024	2 266 €
		Compteur distribution écarts	1	2002	1 226 €	1	2024	1 226 €
		Armoire électrique secondaire surpresseur	1	2000	2 556 €	1	2025	2 556 €
		Tampon chambre de vanne	1		1 666 €	1	2027	1 666 €
		Echelle chambre de vanne	1	1980	1 249 €	1	2022	1 249 €
		Canalisations et vannes chambre de vanne	1	1980	1 325 €	1	2028	1 325 €
		Tampon vanne de vidange	1		1 666 €	1	2027	1 666 €
	Tampon accès à la cuve	1		1 666 €	1	2027	1 666 €	
	RESERVOIR DE PIERRE BLANCHE	Echelons chambre de vanne inférieure	1	1980	1 249 €	1	2022	1 249 €
		Plateforme - plaques métalliques	1		1 388 €	1	2022	1 388 €
		Grille sur ouverture	1		1 666 €	1	2022	1 666 €
RESERVOIR DE LA JASSE	Trappe d'accès	2	1990	2 486 €	1	2022	2 486 €	
	Grilles inox sur aération	4		1 873 €	1	2022	1 873 €	
	Echelle chambre de vanne	1	1990	1 249 €	1	2022	1 249 €	
RESERVOIR DE PUGET	Compteur Sappel Altair sur by-pass	1	2007	1 226 €	1	2023	1 226 €	
	Capot sur cheminée d'accès à la cuve	1	1985	1 388 €	1	2022	1 388 €	
	Canalisations et vannes	1		1 874 €	1	2025	1 874 €	
VILLENUEVE LA COMPTAL	RESERVOIR LE ROC	Station de télétransmission PERAX P16	1	2016	1 333 €	1	2028	1 333 €
	RESERVOIR VILLAGE	Grilles d'aération inox sur cheminée cuve	4		1 873 €	1	2022	1 873 €
	SURPRESSEUR	Porte	1	1987	2 637 €	1	2027	2 637 €
		Tampon + cadre accès à la bache	1		1 666 €	1	2027	1 666 €
	Poste de surpression - pompe 2 - DAB Q : 5 m3/H - Hmt : 140m	1	2003	1 699 €	1	2022	1 699 €	
SIAEP SALLES SUR L'HERS	RESERVOIR DE MARQUEIN (BY-PASSE)	Tampon sur cheminée	1		1 666 €	1	2027	1 666 €
		Station de télétransmission PERAX P400	1	2015	2 266 €	1	2027	2 266 €
		Pompe doseuse Prominent; Beta 4 BT 481602NP17000M1010A00	1	2019	1 150 €	1	2026	1 150 €
TOUS	RESEAUX DE DISTRIBUTION	Compteurs abonnés			57 €	7 809		446 883 €
		Branchements			1 400 €	15		147 000 €
		Accessoires réseaux			848 €	9		53 409 €
		<b>TOTAUX</b>					<b>PROGRAMME</b>	<b>819 563 €</b>





## **2. PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT "ASSAINISSEMENT"**



Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

Service	Site	Partie d'ouvrage	Type - Marque - Références	Nombre	Année	Coût unitaire du renouvellement	PROGRAMME				
							Nombre	Année(s)	Montant		
BARAIGNE	STEP DE BARAIGNE	CHASSE PENDULAIRE SECOND ETAGE	Contre poids	1	2005	3 654	1	2027	3 654 €		
		POSTE DE REFOULEMENT DE SAINT JEAN	Pompe refolement 1	1		1 145	1	2022	1 145 €		
			Pompe refolement 2	1		1 145	1	2022	1 145 €		
		POSTE DE REFOULEMENT DE LA ZAE APPERT	Pompe refolement 2 - Xylem	1	2009	1 227	1	2024	1 227 €		
		POSTE DE REFOULEMENT DU JARDIN DE LA MAIRIE	Armoire électrique	1	2000	4 827	1	2024	4 827 €		
		POSTE DE REFOULEMENT DE LA PAUMETTE	Pompe 1 FLYGT 3085-160-1631860	1	2016	1 084	1	2024	1 084 €		
		POSTE DE REFOULEMENT DE SAINT ROCH	Pompe 1 FLYGT 3085-183-N30995	1	2014	1 145	1	2022	1 145 €		
		DEVERSOIR D'ORAGE RUE JEAN DURAND	Sonde US SOFRELIT	1	2014	1 727	1	2026	1 727 €		
		CASTELNAUDARY	STEP DE MOLINIER	PRETRAITEMENTS	Dégrilleur automatique EMO. Entrefer : 10 mm; RS 14-90.6		2011	12 318	1	2023	12 318 €
					Compacteur à déchets ANDRITZ GUINARD RP200, 9441467		2010	2 528	1	2024	2 528 €
Boisse de secours					2002	8 219	1	2022	8 219 €		
Aérotat A04A BIOTRADE - Aérodyn Type B7S173 - Roue : 165 mm 12 ailettes;					2011	4 773	1	2024	4 773 €		
Aspiration d'air diamètre 68/76					2011	4 773	1	2024	4 773 €		
Pompe à graisses PD4A BORGES, 10 m³/h EFFACCCCAA4					2018	4 323	1	2026	4 323 €		
Agitateur graisses A19A - FLYGT 4650.410, 087015					2010	6 880	1	2023	6 880 €		
Pompe reprise des graisses vers Biomaster P19B - BORGES, 36 m³/h, 1 bar PL200, EFFACCCCAA2					2008	4 323	1	2022	4 323 €		
Broyeur dépotage graisses externes BR014A RAW FA 400, T201, CS72143/01/02/12 SEVAGE					2012	6 794	1	2022	6 794 €		
Pompe alimentation P14A SULZER ABS XFP PE1, 400 v, 1.8 kw, 25 m³/h - 300276605					2020	1 080	1	2028	1 080 €		
FOSSE DE DEPOTAGE ET DE STOCKAGE DES GRAISSES	Agitateur Poste à graisses AG14A FLYGT 4630 412-1230080				2012	3 186	1	2022	3 186 €		
	Capteur niveau Poste à graisses UT 14A VEGA				2015	1 448	1	2022	1 448 €		
	Turbine aération Biolix AS12A AQUA TURBO AER SB 2200-24 TMU 164/4-250				2012	13 341	1	2022	13 341 €		
	Dégrilleur à vis/Compactage NOGGERATH NSI FA500/S				2012	16 245	1	2023	16 245 €		
FOSSE DE DEPOTAGE ET DE STOCKAGE DES MATIERES DE VIDANGE	Pompe de transfert P13B FLYGT FA400				2012	1 103	1	2022	1 103 €		
	Agitateur A06A FLYGT SR 4630 411, 0940027				2009	2 670	1	2023	2 670 €		
	Appareil levage agitateur A06A				1994	2 670	1	2023	2 670 €		
	Capteur MES boues ENDRESS HAUSER LIQUISYS M CUM223				2004	3 388	1	2023	3 388 €		
	Capteur Oxygène ENDRESS HAUSER Oxymax COS61D				2011	2 147	1	2023	2 147 €		
	Transmetteur mesure redox POLYMETRON 9135				2016	1 487	1	2023	1 487 €		
	DEGAZEUR FILE 1			Motoréducteur dégaillage SEW EURODRIVE Type DRC		2013	4 458	1	2024	4 458 €	
	CLARIFICATEUR FILE 1			Motoréducteur Pont tournant SEW USOCOME RF42 0116478.04.02.02001		2017	2 687	1	2027	2 687 €	
	SOUFFLANTS			Soufflante C109 RIETSCHLE SKG230.2V-03		1994	3 627	1	2024	3 627 €	
	POSTE DE RECIRCULATION DES BOUES FILE 1			Pompe recirculation P11C - FLYGT 175 m³/h, 4.7 kw Diam roue : 430 mm CP 3127 MT 430	1	2012	2 465	1	2024	2 465 €	
ZONE DE CONTACT FILE 2	Agitateur A26A FLYGT SR4630				2004	2 670	1	2023	2 670 €		
	Capteur MES boues ENDRESS HAUSER LIQUISYS M CUM223				2012	3 388	1	2023	3 388 €		
BASSIN D'AERATION FILE 2	Capteur Oxygène ENDRESS HAUSER Oxymax COS61D				2011	2 147	1	2023	2 147 €		
	Transmetteur mesure redox POLYMETRON 9135 Liquiline CM442				2011	1 487	1	2023	1 487 €		
	Motoréducteur pont tournant SEW USOCOME SA61841D14BD171D		2003	5 075	1	2026	5 075 €				
CLARIFICATEUR FILE 2	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS		
	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS		
POSTE DE RECIRCULATION DES BOUES FILE 2	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS		
	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS	SOUFFLANTS		
AUTOSURVEILLANCE	Capteur débit ENDRESS HAUSER Sonde FDU RG1A Transmetteur FMUB61- R1B1A1 FMU B61		2005	2 064	1	2022	2 064 €				
	Préleveur automatique ENDRESS HAUSER ASP 2000		2010	3 584	1	2024	3 584 €				
	Canal débitimétrique ENDRESS HAUSER Venturi		2004	3 768	1	2022	3 768 €				
	Préleveur automatique ENDRESS HAUSER LIQUISTATION CSF48		2014	3 584	1	2026	3 584 €				



Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

CASTELNAUDARY	STEP DE MOLINIER	LOCAL SURPRESSEURS	Surpresseur air C18A AERZEN Delta Hybride type D625DN200	1	2013	26 201	1	2024	26 201 €
			Moteur Surpresseur C18A WEG. 110 Kw	1	2013	4 369	1	2026	4 369 €
			Démonteur surpresseur TELEMECANIQUE	1	2009	3 841	1	2022	3 841 €
			Compresseur C12 SOLYVENT VENTEC VL315	1	2012	3 500	1	2022	3 500 €
			Compresseur C14 SOLYVENT VENTEC VL315	1	2012	1 982	1	2026	1 982 €
		FILE BOUES	Pompe à boues liquide P70B SEEPEX	1	2012	2 895	1	2022	2 895 €
			Agitateur cuve polymère		2014	1 276	1	2023	1 276 €
			Pompe polymère P80A SEEPEX		2012	2 553	1	2022	2 553 €
			Pompe polymère P80B SEEPEX		2012	2 553	1	2025	2 553 €
			Pompe lubrification conduite P80C SEEPEX		2012	1 631	1	2025	1 631 €
			Disjoncteur AEP		2011	3 448	1	2022	3 448 €
			Centrifugeuse 1 ALFA LAVAL ALDEC 45, 21 m3/h 250 kgMS/h		2012	41 370	1	2026	41 370 €
			Centrifugeuse 2 ALFA LAVAL ALDEC 45, 21 m3/h 250 kgMS/h		2012	41 370	1	2027	41 370 €
			Pompe reprise boues déshydratées P70 D SEEPEX		2012	18 090	1	2023	18 090 €
			Extracteur d'air VC70A EKSO		2012	2 104	1	2025	2 104 €
		Automate File Boues		2012	6 895	1	2025	6 895 €	
		Automate centrifugeuse		2012	6 895	1	2025	6 895 €	
		POSTE TOUTES EAUX	Pompe P15B FLYGT CP 3085 MT 470		2005	1 288	1	2023	1 288 €
			Pompe El File Eau P20A FLYGT 24 m3/h, HMT -64 m Technovar		2012	1 387	1	2022	1 387 €
		POSTE EAU INDUSTRIELLE	Pompe El File Boues P20B FLYGT Technovar		2012	1 387	1	2022	1 387 €
Filtre El File El ligne A P20A AMIAD Auto TAF 750DN80			2012	5 516	1	2027	5 516 €		
Filtre El File boues P20B AMIAD Auto IAF 750DN80			2012	5 516	1	2027	5 516 €		
ARMOIRE ELECTRIQUE FILE EAU	Batterie de Condensateur		2014	6 895	1	2023	6 895 €		
FENDEILLE	STEP DE FENDEILLE	POSTE	Interrupteur général poste transformateur		1994	9 653	1	2022	9 653 €
		DEGRILLEUR	Compacteur	1	2012	1 858	1	2023	1 858 €
		CANAL DE MESURE	Canal de mesure Venturi Venturi ISMA 3	1	2012	2 689	1	2024	2 689 €
		LOCAL D'EXPLOITATION	Télesurveillance PERAX P400X1	1	2012	1 709	1	2027	1 709 €
LABASTIDE D'ANJOU	STEP DE LABASTIDE D'ANJOU	POSTE DE RELEVAGE EN ENTREE	Pompe 2 - FLYGT DP 3085 183	1	2019	1 172	1	2023	1 172 €
		PRETRAITEMENTS	Tamiseur PREPAZUR MGB ISIS H	1	2012	25 719	1	2024	25 719 €
		BASSIN D'AERATION/ CLARIFICATEUR	Agitateur immergé CAPRARI	1	2017	3 510	1	2026	3 510 €
			Diffuseurs d'air FLEXAZUR 170; Taille 2 x 750 mm support carré 100 x 100 mm	1	2017	15 541	1	2026	15 541 €
			Transmetteur capteur Redox	1	1997	1 487	1	2023	1 487 €
		PUITS A BOUES	Pompe de recirculation 2 FLYGT DP 3082-182 MT; roue 474 mm	1	2010	1 032	1	2022	1 032 €
		LOCAL BOUES	Pompe à boues BORGES AL50; 20 m3/h	1	2019	5 302	1	2022	5 302 €
			Pompe eau industrielle	1	2014	1 387	1	2026	1 387 €
		LOCAL SURPRESSEURS	Surpresseur 1 HBON I=16,5 A ; cos phi=0,85 15 kw ; 1450 ty/min	1	2006	4 810	1	2023	4 810 €
			Souape surpresseurs	2	1997	1 007	2	2027	2 013 €
	Moteur surpresseur 1	1	2006	1 047	1	2022	1 047 €		
DIVERS	télegestion PERAX P400	1	2009	1 709	1	2024	1 709 €		
LAURABUC	STEP DE LAURABUC	POSTE DE RELEVAGE EN ENTREE	Potence	1	1996	2 223	1	2026	2 223 €
MIREVAL LAURAGAIS	STEP DE MIREVAL LAURAGAIS	BASSIN D'AERATION	Turbine d' Génération R4DX MVT 90L4	1	2005	4 738	1	2024	4 738 €
			Motorréducteur turbine	1	2005	2 350	1	2022	2 350 €
PEYRENS	STEP DE PEYRENS	POSTE DE REFOULEMENT DUCIMETIERE	Statellite de télesurveillance PERAX P400X1	1	2009	1 780	1	2025	1 780 €
		REGARD DE BY-PASS	Débitmètre	1	2009	1 076	1	2025	1 076 €
		POSTE DE RELEVAGE EN ENTREE	Pompe relevage 2 FLYGT 3085.183-0960542	1	2009	1 032	1	2022	1 032 €
		PRETRAITEMENTS	Tamis rotatif SERINDOL 248-2009	1	2009	9 237	1	2026	9 237 €
			Compacteur déchets	1	2009	1 858	1	2025	1 858 €



Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

Commune	Service	Équipement	Année	Coût	Année	Coût	Année	Coût		
PEYRENS	STEP DE PEYRENS	BASSIN D'AERATION	Diffuseurs fines bulles EUROPELEC aquatube	1	2016	2 450	1	2025	2 450 €	
			Agitateur immergé FLYGT 4640411 - 0960250	1	2009	4 016	1	2025	4 016 €	
			Capteur Redox ENDRESS HAUSER Liquisys m cpm 273/853	1	2017	1 487	1	2023	1 487 €	
			Pompe immergée n°1 (boues) FLYGT 30168.180 - 0960410	1	2009	1 032	1	2022	1 032 €	
			Pompe immergée n°2 (boues, en secours)	1	2009	1 032	1	2022	1 032 €	
		POSTE DE RECIRCULATION	Pompe recirculation 2 FLYGT 3068180 - 090660	1	2009	1 032	1	2022	1 032 €	
		DEPHOSPHATATION	Pompe doseuse	1	2009	1 604	1	2022	1 604 €	
		LOCAL	Télégestion PERAX P400	1	2009	1 780	1	2024	1 780 €	
PUGINIER		POSTE DE REFOULEMENT PRINCIPAL	Pompe refoulement 2 FLYGT, TIGER 200, 380 V, 1.5 Kw, 2950 tr/min	1	2010	1 227	1	2022	1 227 €	
RICAUD	STEP DE RICAUD	DEBITMETRE EN ENTREE	Débitmètre ENDRESS HAUSER PROMAG W	1	2010	1 111	1	2022	1 111 €	
			Transmetteur débitmètre ENDRESS HAUSER PROMAG 10	1	2010	1 111	1	2026	1 111 €	
			Tamis rotatif tamisier SERINOL 246-2009	1	2010	9 237	1	2026	9 237 €	
			Chasse à clapet ABT Polyester armé fibre de verre	1	2010	2 206	1	2025	2 206 €	
		POSTE DE REFOULEMENT DU CIMETIERE	Pompe refoulement 1 MENGIN, 11KW PS 65245	1	2017	1 424	1	2025	1 424 €	
			Armoire électrique	1	2017	8 002	1	2023	8 002 €	
		POSTE DE REFOULEMENT DE LA RN 113	Pompe refoulement 2	1	2014	1 471	1	2022	1 471 €	
		POSTE DE REFOULEMENT PRINCIPAL	Pompe refoulement 2 FLYGT, 3.1 KW, 1450 tr/min NP 3102.181, 0780227	1	2008	1 424	1	2022	1 424 €	
			Agitateur FLYGT, 075 KW, 1445 tr/min 4610.410, 0810088	1	2008	2 090	1	2022	2 090 €	
SAINT MARTIN LALANDE	STEP DE SAINT MARTIN LALANDE	PRETRAITEMENTS	Tamis rotatif SERINOL 086.2008, SERTAM 0605, 1 mm	1	2008	10 719	1	2024	10 719 €	
			Agitateur FLYGT, 075 KW, 1445 tr/min 4610.410, 0810088	1	2008	2 157	1	2025	2 157 €	
		ZONE DE CONTACT	Agitateur FLYGT 4640 51 /2,5 kw; 0820186	1	2020	2 565	1	2022	2 565 €	
			Diffuseurs fines bulles EUROPELEC, AQUATUBE	1	2008	4 001	1	2022	4 001 €	
		BASSIN D'AERATION	Pompe immergée n°1 FLYGT, vortex 3068.180 - 0820965	1	2008	1 198	1	2022	1 198 €	
			Pompe immergée n°2 (en caisse, secours) FLYGT, vortex 3068.180 - 0820964	1	2008	1 198	1	2022	1 198 €	
		BASSIN D'AERATION	pH-mètre ENDRESS HAUSER	1	2008	1 980	1	2022	1 980 €	
			Redox-mètre ENDRESS HAUSER	1	2018	1 725	1	2024	1 725 €	
		CLARIFICATEUR	Moto réducteur pont radoux NORD REDUCTEUR 0.37 KW; SK32100 AZ8H - 80 S/6RD	1	2008	1 440	1	2025	1 440 €	
			Pompe d'aspersion KSB, AMA PORTER6	1	2008	1 198	1	2022	1 198 €	
		POSTE DE RECIRCULATION	Pompe recirculation 2 FLYGT, vortex 3068.180 - 0830009	1	2008	1 198	1	2022	1 198 €	
		POSTE TOUTES EAUX	Pompe recirculation 2 FLYGT, vortex 3068.180 - 0830069	1	2008	1 198	1	2022	1 198 €	
		DEPHOSPHATATION	Pompe injection FeCl3 DOSAPRO MILTON ROY 25 l/heure	1	2008	1 861	1	2022	1 861 €	
		LOCAL EXPLOITATION / SURPRESSEURS / DECHETS TAMIS	Surpresseur 2 HIRON, 478 m3/h, 15 KW 3444 tr/min SFHD13PC - 086007797	1	2008	3 108	1	2022	3 108 €	
	Pompe doseuse acide formique DOSAPRO MILTON ROY	1	2008	1 861	1	2022	1 861 €			
	Automate programmable, Télémechanique MAGELIS	1	2008	4 801	1	2024	4 801 €			
	Télégestion PERAX P400M	1	2008	2 066	1	2023	2 066 €			
SAINT MICHEL DE LANES	POSTE DE REFOULEMENT MAIRIE		Pompe refoulement 2 MENGIN PS65175, 46317	1	2014	1 032	1	2022	1 032 €	
			Clapets et vannes sur refoulement	2	1985	1 336	1	2025	1 336 €	
			Armoire électrique	1	1985	6 895	1	2023	6 895 €	
	STEP DE SAINT MICHEL DE LANES	LOCAL	Armoire électrique	1	1978	6 895	1	2023	6 895 €	
VERDUN EN LAURAGAIS	STEP DU BOURG	CHASSE 1ER ETAGE	Chasse à clapet ABT en Polyester armé fibre de verre	1	2003	3 654	1	2025	3 654 €	
			Canal débitmétrique en PE avec déversoir triangulaire ABT	1	2003	2 689	1	2025	2 689 €	
	STEP DE JEAN RAYMOND	CHASSE 2ND ETAGE	Chasse à clapet ABT en Polyester armé fibre de verre	1	2007	3 654	1	2025	3 654 €	
VILLENEUVE LA COMPTAL	STEP DE VILLENEUVE	POSTE DE REFOULEMENT ROUTE DE MAZERES	Clture simple torsion	1	2016	3 310	1	2056	0 €	
				Pompe refoulement 1 FLYGT, 2.4 KW, 2840 tr/min; 3085 182 - 9941622	1	2019	1 032	1	2024	1 032 €
			POSTE DE RELEVAGE	Pompe relevage 1 SULZER, 10.5 m3/h; XFP 80 C VA 50 HZ XFP PE1-PE3	1	2016	1 032	1	2024	1 032 €
			DEGRAISSEUR	Moto réducteur pont radoux du dégraisseur SEW USOCOME 86 2 R43 D63 N4	1	1997	1 083	1	2022	1 083 €
			LOCAL SURPRESSEURS	Moteur Surpresseur 1 ABB, 7.5 KW 220/380/50 4214419	1	2003	1 052	1	2022	1 052 €
			DECANTEUR LAMELLAIRE / POSTE DE RECIRCULATION	Pompe recyclage KSB KRITUF 65-200/14F	1	1997	1 032	1	2022	1 032 €
			SILO DE STOCKAGE DES BOUES	Pompe extraction	1	1997	1 032	1	2022	1 032 €
TOUS	Réseaux de collecte		Branchements			1 657	5		57 989 €	
			Accessoires			764	6		32 669 €	
			TOTAUX						PROGRAMME	674 163 €

**3. PV DE LA COMMISSION DRESSANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS À PRÉSENTER UNE OFFRE**

**DEPARTEMENT DE L'AUDE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS**  
**SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**  
**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION**  
**DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**  
\*\*\*\*\*  
**EXAMEN DES CANDIDATURES**

Collectivité ou établissement concerné : Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

**Objet de la consultation : Concession des services publics d'eau potable et d'assainissement des communes de Baraigne, Belflou, Castelnaudary, Cumiès, Fendeille, Gourvieille, Labastide d'Anjou, Laurabuc, Marquein, Mireval Lauragais, Molleville, Montferrand, Peyrens, Puginier, Ricaud, Sainte Camelle, Saint Martin Lalande, Saint Michel de Lanès, Saint Papoul, Verdun en Lauragais et Villeneuve la Comptal.**

Date de parution de l'avis au BOAMP : 21/12/2020

Date limite de réception des candidatures : le 29/01/2021 à 12 h.

**L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de février, la commission d'ouverture des plis désignée par le conseil communautaire s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER.**

**A - COMPOSITION DE LA COMMISSION**

<b>MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE</b>		
Prénom - Nom	Qualité	Présence
Philippe GREFFIER	Président	Présent
Serge OURLIAC	Titulaire	Excusé
Monique VIDAL	Titulaire	Présent
Hubert CHARRIER	Titulaire	Présent
Bernard PECH	Titulaire	Présent
Raymond VELAND	Titulaire	Présent

<b>MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE</b>		
Prénom - Nom	Qualité	Présence
Monsieur le Percepteur	Comptable Public	Excusé
Madame, Monsieur le Représentant du Ministère chargé de la concurrence	DDCSPP	Absent

## **B - RAPPEL DES CANDIDATURES RECUES ET COMPLETUDE DES DOSSIERS**

Le registre de dépôt fait mention de la réception de 4 réponses relatives à la présente consultation.

Les 4 plis ont été ouverts et leur complétude vérifiée.

La candidature de VEOLIA était incomplète. Une demande a donc été adressée à ce candidat pour lui permettre de régulariser son dossier.

Finalement, les 4 dossiers sont complets et recevables.

N°	RAISON SOCIALE	DOSSIER COMPLET
1	VEOLIA EAU CGE	Oui
2	SUEZ EAU FRANCE SAS	Oui
3	SAUR	Oui
4	SOGEDO	Oui

## **C - RAPPEL DES CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES**

Capacités professionnelles, techniques et financières à garantir la qualité et la continuité du service public.

## **D - LISTE DES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE**

N°	RAISON SOCIALE	CANDIDAT RETENU
1	VEOLIA EAU CGE	Oui
2	SUEZ EAU FRANCE SAS	Oui
3	SAUR	Oui
4	SOGEDO	Oui

## **E - JUSTIFICATION DU REJET DES CANDIDATS EVINCES**






-

## **F - AVIS DES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE**

-



## G - SIGNATURES

MEMBRES TITULAIRES	SIGNATURES
Philippe GREFFIER	
Serge OURLIAC	excusé
Monique VIDAL	
Hubert CHARRIER	
Bernard PECH	
Raymond VELAND	

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE	SIGNATURES
Monsieur Jean-Marc ESTREM, Comptable Public	excusé
Madame, Monsieur le Représentant du Ministère chargé de la concurrence	

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

#### **4. PV DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES OFFRES**

**DEPARTEMENT DE L'AUDE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS**  
**SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION  
DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DES OFFRES**

Collectivité ou établissement concerné : Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

**Objet de la consultation : Concession des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif - Communes de Baraigne, Belflou, Castelnaudary, Cumiès, Fendeille, Gourvieille, Labastide d'Anjou, Laurabuc, Marquein, Mireval Lauragais, Molleville, Montferrand, Peyrens, Puginier, Ricaud, Sainte Camelle, Saint Martin Lalande, Saint Michel de Lanès, Saint Papoul, Verdun en Lauragais et Villeneuve la Comptal**

**L'an deux mille vingt et un, le cinq du mois de mai, la commission de délégation de services publics désignée par le conseil communautaire s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER**

Date limite de réception des offres : 04/05/2021 à 12 h.

**A - COMPOSITION DE LA COMMISSION**

<b>MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE</b>		
Prénom - Nom	Qualité	Présence
Philippe GREFFIER	Président	Présent
Serge OURLIAC	Titulaire	Présent
Monique VIDAL	Titulaire	Présent
Hubert CHARRIER	Titulaire	Présent
Bernard PECH	Titulaire	Présent
Raymond VELAND	Titulaire	Présent

<b>MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE</b>		
Prénom - Nom	Qualité	Présence
Monsieur le Percepteur	Comptable Public	Excusé
Madame, Monsieur le Représentant du Ministère chargé de la concurrence	DDCSPP	Absent

## B - RECEPTION DES OFFRES

Le registre de dépôt fait mention de la réception de 3 réponses relatives à la présente consultation.

	ENTREPRISE	Complétude du dossier						Principales caractéristiques de l'offre						Autre information importante
		Présentation de l'offre complète	Mémoire technique	Compte prévisionnel	Plan de renouvellement	Bordereau des prix unitaires	Exemples de rendus	Tarification			Produits annuels 1 <sup>ère</sup> année			
								Abonnement annuel Eau potable	Prix au m <sup>3</sup> Eau potable	Abonnement annuel Assainissement	Prix au m <sup>3</sup> Assainissement	Produits Eau potable	Produits assainissement	
1	SUEZ base	x	x	x	x	x	x	26,35	0,6063	50	0,9427	1 451 642	1 325 150	
	SUEZ variante							26,35	0,9302	50	0,9909	1 901 139	1 366 923	
2	VEOLIA	x	x	x	x	x	10	0,748	42	1,2800	1 169 713,92	1 419 855		
3	SAUR base	x	x	x	x	x	25	0,6270	40	1,37	1 202 593,31	1 529 753,77		
	SAUR variante						25	0,8420	40	1,37	1 483 530,10	1 529 753,77		

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 011-200035855-20211116-20210206-DE

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le



ID : 011-200035855-20211116-20210206-DE

## **C - DECISION DE LA COMMISSION**




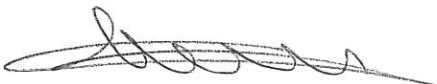


La commission demande à l'assistant conseil de la Communauté de Communes de procéder à l'analyse des offres reçues.

## **D - AVIS DES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVES**

-

CDSP

## SIGNATURES

MEMBRES TITULAIRES	SIGNATURES
Philippe GREFFIER	
Serge OURLIAC	
Monique VIDAL	
Hubert CHARRIER	
Bernard PECH	
Raymond VELAND	

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE	SIGNATURES
Monsieur Jean-Marc ESTREM, Comptable Public	Excusé
Madame, Monsieur le Représentant du Ministère chargé de la concurrence	

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le



Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais ID : 011-200035855-20211116-20210206-DE

---

## **5. RAPPORT DE LA COMMISSION**





DEPARTEMENT DE L'AUDE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**

**RAPPORT DE LA COMMISSION  
DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

\*\*\*\*\*

*Article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales – dernier alinéa*

Collectivité ou établissement concerné : Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

**Objet de la consultation : Concession des services publics d'eau potable et d'assainissement des communes de Baraigne, Belflou, Castelnaudary, Cumiès, Fendeille, Gourvieille, Labastide d'Anjou, Laurabuc, Marquein, Mireval Lauragais, Molleville, Montferrand, Peyrens, Puginier, Ricaud, Sainte Camelle, Saint Martin Lalande, Saint Michel de Lanès, Saint Papoul, Verdun en Lauragais et Villeneuve la Comptal.**

**L'an deux mille vingt et un, le quatorze du mois de Juin, la commission de délégation de services publics désignée par le conseil communautaire s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER**

Date limite de réception des offres : 04/05 2021 à 12 h.

**A - COMPOSITION DE LA COMMISSION**

<b>MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE</b>		
<b>Prénom - Nom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Présence</b>
Philippe GREFFIER	Président	Présent
Serge OURLIAC	Titulaire	Présent
Monique VIDAL	Titulaire	Présent
Hubert CHARRIER	Titulaire	Présent
Bernard PECH remplacé par Pascal ASSEMAT	Suppléant	Présent
Raymond VELAND	Titulaire	Présent

<b>MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE</b>		
<b>Prénom - Nom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Présence</b>
Monsieur le Percepteur	Comptable Public	Présent
Madame, Monsieur le Représentant du Ministère chargé de la concurrence	DDCSPP	Absent

## B - OBSERVATIONS

Cette réunion de la commission d'ouverture des plis fait suite à la réunion du 5 mai 2021 au cours de laquelle la commission avait demandé à l'ATD11 de procéder à l'analyse des offres.

## C - RAPPORT DE LA COMMISSION AU PRESIDENT

Après examen du rapport de l'ATD11 et des propositions des soumissionnaires, la commission indique que l'offre de SUEZ est la plus avantageuse du point de vue des tarifs proposés mais l'offre de VEOLIA présente un niveau d'engagements techniques supérieur.

La commission précise qu'un nombre important de points méritent toutefois d'être approfondis sur les 3 offres reçues et propose au Président de rentrer en négociation.

La commission propose aussi au Président de retenir les 3 soumissionnaires pour les négociations, à savoir : SUEZ, VEOLIA et SAUR.

La commission suggère notamment les demandes de précisions et les pistes de négociation suivantes en précisant qu'une attention particulière serait à porter aux points suivants :

- les hypothèses des différents soumissionnaires de dimensionnement des tarifs (assiette nombre d'abonnés)
- la gestion du renouvellement
- les investissements proposés par les candidats

Concernant les options envisagées dans le dossier de consultation, la commission propose :

- d'écarter l'option 1 (télérelève) en raison de son incidence sur les tarifs,
- d'écarter l'option 2 (sécurité des ouvrages) pour attribuer ces travaux directement à une entreprise spécialisée,
- d'engager des discussions avec les soumissionnaires sur l'option 3 (piège à graviers de la STEP de Molinier) pour envisager des solutions alternatives (cf questions ci-dessous)

### 1. SUEZ

Thèmes	Formulation proposée de la demande
<b>Hypothèses sur le nombre d'abonnés et l'assiette</b>	Justifiez les hypothèses prises sur les abonnés et l'assiette.
<b>Contrat de déversement</b>	Justifiez le montant des recettes correspondant aux contrats de déversement (volumes, tarifs, etc...)
<b>Dépotage matières de vidange</b>	Avez-vous intégré les recettes liées au dépotage de matières de vidange?
<b>Analyse des charges</b>	Précisez ce que vous intégrez dans les lignes "informatique" et "poste et télécom".
<b>Prestations annexes</b>	Préciser le prix d'une mesure de pression chez un abonné
<b>Organisation du service Estimation du nombre d'ETP</b>	Précisez l'organisation future <u>dédiée</u> au contrat indépendamment d'autres contrats actuellement gérés par l'agence. Expliquez et confirmez l'estimation en nombre d'ETP sur l'eau potable, en particulier sur l'exploitation des réseaux.
<b>Accueil des abonnés</b>	Précisez en quoi consiste la télé-présence proposée sur Castelnaudary. Comment la présence à la Maison France Service de Salles sur l'Hers sera assurée ? S'agit-il de mettre à disposition un agent à temps plein?
<b>Engagement en rendement</b>	Pouvez-vous revoir votre engagement sur le rendement de la commune de Saint Michel de Lanès?
<b>Inventaire des équipements</b>	Un inventaire complet et détaillé est joint au dossier de consultation. Décrivez les procédures internes vous permettant de tenir cet inventaire à jour.
Thèmes	Formulation proposée de la demande

<b>Gestion du renouvellement</b>	Confirmez-vous avoir bien saisi les clauses de renouvellement? Préciser votre stratégie dans la répartition des renouvellements entre garantie et programme.
<b>Investissements : sectorisation permanente</b>	Fournissez un devis détaillé du coût de ces travaux. Les travaux suivants sont prévus en 2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose du compteur au réservoir de Baraigne (sans télésurveillance).</li> <li>- Pose d'un compteur raccordé à la télésurveillance au réservoir de Fendeille.</li> </ul> En outre, le schéma d'alimentation en eau potable de Laurabuc est en cours et une réflexion sur la déconnexion du réservoir vieux doit être menée. Pouvez-vous revoir votre proposition en supprimant ces investissements ?
<b>Investissements : pose de 12 vannes</b>	Précisez l'objet et la consistance de ces travaux. Fournissez un devis détaillé de cette opération.
<b>Investissements : Borne SERVISIO</b>	Cette proposition ne relève-t-il pas d'un investissement du domaine privé?
<b>Investissement : création d'une borne de recharge</b>	Où sera créée cette borne? S'agit-il d'un bien de retour?
<b>Option 3: Piège à graviers à la STEP de Molinier</b>	Pouvez-vous proposer une solution alternative ou un aménagement plus économique? Quel serait le coût d'une reconstruction du relevage selon une conception différente (poste classique) ?
<b>Investissements en variante : travaux de sectorisation supplémentaires</b>	Vous proposez un investissement de 221 k€ pour améliorer la sectorisation permanente du réseau. Quel gain sur les rendements proposez-vous en contre partie de cet investissement?
<b>Investissements en variante: rechloration</b>	La mise en place de rechloration au niveau de la distribution est-elle plus pertinente que sur l'adduction?

## 2. VEOLIA

Thèmes	Formulation proposée de la demande
<b>Hypothèses sur le nombre d'abonnés et l'assiette</b>	A la lumière des RAD 2020, souhaitez-vous revoir vos hypothèses?
<b>Contrat de déversement</b>	Avez-vous pris en compte les recettes liées aux conventions de déversement?
<b>Dépotage matières de vidange</b>	Avez-vous intégré les recettes liées au dépotage de matières de vidange?
<b>Prestations annexes</b>	Préciser le tarif pour la gestion des demandes d'individualisation des compteurs.
<b>Organisation de l'astreinte</b>	Vous indiquez qu'une astreinte de 8 personnes sera organisée localement. Pouvez-vous préciser la notion de "localement"?
<b>Accueil des abonnés</b>	Les créneaux horaires d'accueil physique des usagers sont limités à trois matins dans la semaine. Pouvez-vous revoir votre proposition? Pouvez-vous préciser comment vous proposez d'organiser des permanences en mairie lors de périodes de facturation?
<b>Engagement en délais</b>	Votre engagement sur le délai de réponse à un courrier ou à un mail n'est pas conforme au cahier des charges. Pouvez-vous revoir votre proposition?
<b>Sous traitance</b>	Précisez les prestations que vous prévoyez de sous-traiter.
<b>Gestion des boues</b>	Précisez où vous prévoyez d'évacuer les boues de STEP.
<b>Fonds de développement durable</b>	Préciser l'impact tarifaire du fonds de développement durable. Acceptez-vous de supprimer ce fonds de votre proposition ?

<b>Suivi de l'exécution</b>	Le contrat prévoit à l'article 13.6 que le comité de pilotage par un représentant local et un agent suivi du suivi contractuel. Pouvez-vous préciser votre offre sur ce point?
<b>Thèmes</b>	<b>Formulation proposée de la demande</b>
<b>Communication en temps de crise</b>	Pouvez-vous détailler les modalités d'échanges avec la collectivité en situation de crise? Présentez l'outil CRISIS que vous intégrez dans votre offre.
<b>Inventaire des équipements</b>	Un inventaire complet et détaillé est joint au dossier de consultation. Décrivez les procédures internes vous permettant de tenir cet inventaire à jour.
<b>Programme de renouvellement</b>	Contrairement à ce que vous indiquez dans votre programme de renouvellement, le renouvellement des vis de relevage sur la station de Molinier n'est pas prévu d'ici la fin de l'année 2021. Souhaitez-vous revoir votre programme?
<b>Option 3 piège à graviers à la STEP de Molinier</b>	Vous proposez une solution alternative au piège à cailloux. Cette solution présente l'inconvénient d'intégrer des équipements électromécaniques. Précisez le coût de la construction d'un piège à graviers comme demandé dans le dossier de consultation. Vous pouvez éventuellement proposer une étude comparative en coûts globaux des deux solutions. Quel serait le coût d'une reconstruction du relevage selon une conception différente (poste classique) ?
<b>Investissements : prélocalisateurs</b>	S'agit-il de bien de retour ?
<b>Investissements : sectorisation permanente</b>	Les travaux suivants sont prévus en 2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose du compteur au réservoir de Baraigne (sans télésurveillance.</li> <li>- Pose d'un compteur raccordé à la télésurveillance au réservoir de Fendeille.</li> </ul> En outre, le schéma d'alimentation en eau potable de Laurabuc est en cours et une réflexion sur la déconnexion du réservoir vieux doit être menée. Pouvez-vous revoir votre proposition en supprimant ces investissements ?
<b>Investissements complémentaire : sectorisation permanente</b>	Dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable de Verdun en Lauragais (en cours), des travaux de sectorisation sont programmés en 2021. La réalisation de travaux de sectorisation n'est donc pas nécessaire.
<b>Investissements : Pose de caméras aux réservoirs concorde et Sainte Catherine</b>	La collectivité ne souhaite pas mettre en place cet équipement, acceptez-vous de le supprimer ?
<b>Investissements : AVP sur les STEP de Molinier, Estambigou, Labastide</b>	Votre proposition vous confère successivement le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage, de maître d'œuvre et d'entreprise de travaux. Cette proposition n'est pas recevable.
<b>Investissements : Sondes SOFFREL aux STEP de Mireval et Verdun</b>	Justifiez l'intérêt de cet investissement ? Pourquoi prévoir ces équipements sur ces communes et non sur les autres ?
<b>Investissements : REUT à la STEP de Molinier</b>	Sur quoi porte la réutilisation des eaux usées ? Quels sont les gains attendus sur les consommations d'eau ?

### 3. SAUR

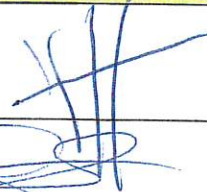



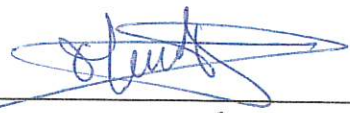

<b>Thèmes</b>	<b>Formulation proposée de la demande</b>
<b>Hypothèses sur le nombre d'abonnés et l'assiette</b>	A la lumière des RAD 2020, souhaitez-vous revoir vos hypothèses?
<b>Contrat de déversement</b>	Avez-vous pris en compte les recettes liées aux conventions de déversement?


<b>Dépotage matières de vidange</b>	Avez-vous intégré les recettes liées à la vidange?
<b>Analyse des charges</b>	Précisez ce que vous intégrez dans les lignes "Véhicules et déplacements" et "Frais de siège".
<b>Accueil des abonnés</b>	Pouvez-vous proposer un accueil à la Maison France Service de Salles sur l'Hers?

<b>Thèmes</b>	<b>Formulation proposée de la demande</b>
<b>Suivi de l'exécution</b>	Le contrat prévoit à l'article 13.6 que le délégataire soit représenté pour les comités de pilotage par un représentant local et un agent suivi du suivi contractuel. Pouvez-vous préciser votre offre sur ce point? Les fréquences des réunions de pilotage et d'exploitation semblent inversées.
<b>Gestion en situation de crise</b>	Votre offre comprend-elle: - un exercice, - 2 exercices, - 2 exercices pour l'eau et 2 exercices pour l'assainissement?
<b>Inventaire des équipements</b>	Un inventaire complet et détaillé est joint au dossier de consultation. Décrivez les procédures internes vous permettant de tenir cet inventaire à jour.
<b>Gestion du renouvellement</b>	Confirmez-vous avoir bien saisi les clauses contractuelles sur le renouvellement? Préciser votre stratégie dans la répartition des renouvellements entre garantie et programme.
<b>Option 3 : Piège à graviers à la step de Molinier</b>	Fournissez l'annexe précisant la consistance des travaux prévus, celle-ci n'apparaissant pas dans le dossier transmis. Quel serait le coût d'une reconstruction du relevage selon une conception différente (poste classique) ?
<b>Bilan Carbone</b>	Vous proposez de réaliser le bilan carbone du service mais prévoyez d'envoyer les boues dans l'Hérault. N'est-ce pas contradictoire? Précisez la démarche envisagée pour inscrire le service dans une amélioration du bilan carbone.
<b>SMART CITY – DIAG 360</b>	De quoi s'agit-il?
<b>Etude de faisabilité photovoltaïque</b>	En quoi consiste cette étude?
<b>Investissements : sectorisation permanente</b>	Les travaux suivants sont prévus en 2021 : - Pose du compteur au réservoir de Baraigne (sans télésurveillance). - Pose d'un compteur raccordé à la télésurveillance au réservoir de Fendeille. En outre, le schéma d'alimentation en eau potable de Laurabuc est en cours et une réflexion sur la déconnexion du réservoir vieux doit être menée. Pouvez-vous revoir votre proposition en supprimant ces investissements ?
<b>Investissements complémentaire : sectorisation permanente</b>	Dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable de Verdun en Lauragais (en cours), des travaux de sectorisation sont programmés en 2021. La réalisation de travaux de sectorisation n'est donc pas nécessaire.

CDSP

## SIGNATURES

MEMBRES TITULAIRES	SIGNATURES
Philippe GREFFIER	
Serge OURLIAC	
Monique VIDAL	
Hubert CHARRIER	
<del>Bernard PECH</del> Asserat Pascal	
Raymond VELAND	

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE	SIGNATURES
<del>Monsieur Jean-Marc ESTREM</del> , Comptable Public EMLC ESCUDEF	
Madame, Monsieur le Représentant du Ministère chargé de la concurrence	